résultats ci-dessous sont donnés à titre de simple indication:

Résidu sec 260 mgr./litre
Perte au feu 44,2 %
Ca 0 81
Mg 0 33,6
Chlore traces
S 03 15,8

Duraté française: 21°4



Forage 2.

Il est situé en rive gauche (Nord) du Ruisseau de DOURD' HAL, entre ce ruisseau et le chemin vicinal de SAINT-AVOLD à DOURD'HAL, à 155 m. E.N.E. du puits 1.

Orifice à la cote: 248, 6

Profondeur finale: 97 mètres.

Formation traversée: Grès vosgien.

Le forage a été rendu étanche jusqu'à la profondeur de 23 m. 30 par coulis de ciment extérieurement à un tubage de 630 mm. Le diamètre final du forage, de 65m.80 à 97 m. est de 440 mm.

Conditions de débit:

Profondeur: 87m. 50. - Premier essai de pompage du

12 au 15 /9/34, a'une durée totale d'environ 70 heures dont

67 de pompage effectif. Niveau de l'eau avant l'essai à

4 m. 3 au-dessous du sol. Limite d'aspiration de la pompe

à 35 mètres au-dessous du sol.

Au cours d'une première phase, d'une durée de 18 heures

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

J'ai reçu du chef-sondeur un premier échantillon d'argile il y a quelques jours - puis un deuxième aujourd'hui. Il s'agit de l'argile qui doit être employée pour le bouchon étanche.

Le second échantillon (marne du Keuper) me paraît préférable au premier (limon), mais avant de répondre au chef-sondeur sur ce point, il serait peut-être utile dexaminer si un bouchon de ciment (mieux exécuté que celui de HESSE, très défectueux) ne serait pas préférable à un bouchon d'argile.

J'ai l'intention de demander la fermeture des eaux jusqu'à la partie inférieure des Grès à Voltzia et une partie des couches intermédiaires, soit à une profondeur d'environ 280-290 mètres. D'après les résultats de tous les forages analogues exécutés dans la région (REDING - SARREBOURG - HEMING - HESSE), les eaux du Grès bigarré (couches intermédiaires) se montrées utilisables, exemptes de fer: il y a toutes raisons d'espérer qu'il en sera de même à MOUSSEY, et le risque d'avoir à baisser à nouveau le pied de la colonne de captage définitive est très réduit.

Je me rendrai au sondage pour fâire de nouvelles observations sur la température de l'eau et pour prendre une décision sur les carottes à prélever mardi prochain 2 février. Le forage sera vraisemblablement à cette date à une profondeur d'environ 250 mètres. J'attends encore l'échantillon de carotte prélevé à 230 m.

form Gistran 1

127560

127500 02318X0008



Surveillance géologique de la réfection du forage de MOUSSEY

Qimentation du 11 mai.

Dernière passe précédente effectuée le 6 mai: 600 sacs de SUPERCILOR ayant fait remonter le ciment de 175m.30 à 170 m. environ.

Une partie du ciment injecté est ressortie avec les eaux extérieures, quantité qu'il est impossible d'estimer exactement mais qui, cependant, d'après les observations faites (décantation d'eaux extérieures à divers moments au cours de la cimentation - entrafhement du ciment par les eaux extérieures ayant cessé 2 houres environ après la fin de la cimentation) peut être estimée entre 150 et 200 sacs.

L'hypothèse qui me paraît la plus raisonnable, comme la plus plausible est que les 400 ou 450 sass restants ont comblé un élargissement du forage jusqu'au toît des marnes fortes salées (reconnu effectivement vers 170 m.), au-dessus de la chambre ouverte dans la première couche importante de sel. En supposant que set élargissement soit uniforme, on arrive à un rayon moyen du forage dans cette partie de l'ordre de 90 cm. à 1 m., ce qui ne peut en aucune façon paraître exagéré.

La plus grande partie du ciment injecté a donc servi à combler ce vide. Le ciment restant, entraîné par les eaux extérieures, s'y est dilué sans arriver à donner à la colonne de 170 m. de hauteur une densité suffisante pour vaincre l'excédent de pression artésienne.

Dans ma communication téléphonique d'hier soir, je me suis permis de critiquer la solution proposée par M. LOPARD (p. 111 de son rapport) d'injecter le ciment à la profondeu r de 20m. et d'insister pour que l'injection soit faite avec la tige aussi près que possible du fond, soit vers 165-168m.

"Attaquer le niveau par ciment descendant".. me semble une erreur lorsqu'on sait que le débit des eaux extérieures est de l'ordre de 20 litres secondes alors que le débit de la pompe de cimentation n'est que de 3 litres seconde. Il est bien évident que dans ces conditions, c'est le courant ascendant qui l'emportera et que, tant que la pression artésienne au sol n'aura pas été contrebalancée par un accroissement correspondant de la densité de la colonne d'eau chargée



de ciment, celui-ci sera entraîné par les eaux remontantes exactement de la même façon que si le pied de la tige est au fond du trou à 170 m.

Car on ne peut sérieusement songer, ici, à empêcher même pendant un temps de quelques heures nécessaire à un début de prise du ciment, un écoulement des eaux extérieures.

Si le presse-étoupe entre 500 mm. et colonne de manoeuvre de 12" remplit son office, l'eau s'échappe par les fissures s'ouvrant sous pression dans le terrain autour du bloc bétonné extérieur au 500mm.

En alourdissant avec du ciment la colonne des eaux extérieures par injection par le bas, on augmente la densité de cette colonne sur toute sa hauteur, soit 170m. (au lieu de 20m. seulement). - Si le diamètre du forage est normal, ce que l'on peut espérer au-dessus du toît des marnes fortement salées), on doit arriver à une densité suffisante pour réduire très fortement le débit des eaux extérieures par ce simple effet de surpression, et finalement & l'arrêter.

Arrivé au chantier à 13 h., où je retrouve M. LAEUFFER. On achève de descendre à 60m. 2 tiges de cimentation couplées par le haut à un branchement unique sur la pompe.

Débit des eaux extérieures mesuré au déversoir dans le SANON par M. LAEUFFER et moi: 18 à 20 litres-secondes.

Injection de ciment commencée à 15 h.

Après 5 minutes environ, M. LOPARD réduit le débit du dégorgeoir au presse-étoupe. De l'eau apparaît aussitôt par les fissures du terrain cà et là autour et dans le bloc bétonné extérieur au 500mm.

Le débit des eaux extérieures ne semble pas avoir diminué sensiblement, du fait de la fermeture partielle du dégorgeoir.

Vers 15h.30, du ciment commence à apparaître dans les eaux extérieures. Le débit des eaux extérieures faiblit légèrement jusqu'au 10ème malaxeur environ (baissant d'environ 2 cm. dans la canalisation) - puis ensuite très faiblement, le minimum de débit semblant atteint au 13ème malaxeur. A ce moment (16h.45) mesuré avec M. LAEUFFER le débit au déversoir du SANON: 10-12 litres seconde. La quantité de ciment entraînée est devenue plus forte.

A 15h.30 environ, au 20ème malaxeur, (500 sacs injectés) la pression augmente dangereusement à la pompe d'injection. D'autre part, la pompe alimentant en eau fraîche le malaxeur est en panne - l'eau manque pour le gâchage du ciment. Les fissures du terrain s'élargissent.

La cimentation est arrêtée. M. LOPARD forme le robinet du dégorgeoir tandis que le débit deseaux par les fissures



du terrain continue à augmenter.

À 17h.45, l'écoulement artésien, encore assez fortement chargé de ciment, a repris à peu près son débit initial. Quitté le chantier à 18 h.

A mon avis, la quasi totalité du ciment injecté sera ressortie par les eaux extérieures. D'autre part, le fait de fermer complètement le robinet du dégorgeoir, forçant les eaux par le terrain dont elles élargissent les fissures est à mon avis une erreur, telles que les choses se sont présentées lors de mon passage au chantier de cette aprèsmidi.

Lorsque le niveau du ciment aura été vérifié (je pense que cette cimentation ne peut l'avoir fait remonter), je propose que la cimentation soit reprise sur les bases indiquées ci-dessus, soit par tige introduite à 165-168m.

Le fait de descendre 2 tiges branchées sur une seule pompe ne me paraît en rien un avantage, le débit total du ciment, par les deux tiges, demeurant le même qu'avec une seule, soit le débit que peut fournir la pompe unique.

Il serait très désirable que le débit de l'injection de comment augments: le seul procédé pour cela serait de doubler toute l'installation de cimentation pour cette dernière passe. C'est évidemment très onéreux et a en outre le désavantage de venir après beaucoup de difficultés successives, maintenant surmontées. Mais ne risque t on pas des frais plus élevés encore après plusieurs essais infructueux.

Ce doublement ne pourrait d'ailleurs être envisagé qu'au cas où une dernière tentative de cimentation par le fond avec le matériel du chantier échouerait. Je crois au contraire voir des indices de réussite dans les observations que j'ai pu faire cette après-midi sur le débit des eaux extérieures, le débit de ces eaux ayant passé de 18-20 litres-seconde à 10-12 seulement au plus fort de la cimentation, - avec une hauteur de contre-pression de 60 mètres de hauteur seulement. On pourrait au moins espérer aveugler définitivement en une première passe les eaux inférieures au niveau artésien important de 58 mètres.

Louis GUILLAUME

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ CHEF DES TRAVAUX DE GEOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG 1 BUE DES PRIMEVÈRES

STRASBOURG

Tel. 77.91

STRASBOURG, le 22 mai 1936

02318X0008

Lavorebourg le 18 mai 1936

à Monsieur Guillaume, géologue à frasbourg

02318X0008

Monsieur, fe viens de recevoir une note de service de M. Heitz Jugénieur en chef, m'informant qu'il a été définitivement décide de modifier les installations inécaniques au forage de Moreney afin de vaincre les difficultés courées par les eaux exterieures. Faus ces conditions je me vois pas devoir présenter un rapport d'après les indications que vous avez ben voule une donner hier. Aussi four la même raison je me vous ai pas téléphone ce matin.

Veuillez agréer, Montieur le géologue, l'expression de mes sentiments respectueux.

a l'instant on un teléphone de Monssey que la ciment est personté de 1,50 m. Du injede enere 200 sais cet apri-midi.

Sarrebourg. le. 18. 5. 1936 L'Ingénieur des Travaux Ruraux

Lacutton

ue ementé colonne contreétait **dissement**

rtiori

HEITZ ment la dans mon

combien ection Les réque j'ai pu principe ir moi.

Llaboraminer I. LOPARD lire avec ans une faire rage đu

Cela ne m'empêchera pas de garder mon appréciation sur l'attitude et les opinions émises par M.LOPARD.

L'installation du chantier pour la cimentation est, il faut le reconnaître, aussi parfaite qu'on peut le suuhaiter - au débit près de l'injection de ciment.

Les idées, interprétations et propositions de M. LOPARD par contre, fourmillent de vérités approximatives, de jugements hâtifs et même de contre-vérités: une discussion serrée serait loin d'être inutile - on ne doit voir là que le mieux du travail à accomplir, et c'est là le seul mobile qui m'a poussé.

L'affirmation de M. LOPARD que le débit devra pour le lait de ciment injecté, être porté au même chiffre que le débit des eaux extérieures est une de ces affirmations approximatives qui peut conduire à de nouveaux et lourds mécomptes. J'estime que le problême se pose autrement.

Toute modification dans l'amenagement technique du chantier doit tenir compte des données suivantes:

Pression hydrostatique des eaux qu'il s'agit d'aveugler.
On devrait, avant toute chose, tenter de faire une mesure
de cette pression au sol. Il est bien entendu que cette mesure
ne pourra être faite exactement, étant données les fuites
qui se produisent au sol - mais on peut tenter de reboucher
tant bien que mal ces fissures (inutilement élargies par la
fermeture du fameux robinet R3) et, pour la durée, assez
courte d'une mesure, obtenir un chiffre qui représentera
une valeur inférieure de la pression des eaux au sol. Ceci
est une première donnée.

Ensuite, on pourrait avoir une idée de la densité moyenne minima du lait de ciment qu'il serait nécessaire de réaliser dans le forage, car c'est une question de densité et non de proportion arbitrairement fixée des débits de l'injection et de l'écoulement artésien.

Ayant les idées fixées sur de point et étant bien entendu que la densité du lait de ciment à réaliser doit être supérieure en réalité à celle qui serait donnée par le calcul ci-dessus - et après cela seulement, la disposition mécanique à adopter pour le chantier.

Soit 'qu'on décide de multiplier les systèmes: pompe-malaxeurs jusqu'à un chiffre qui apparaîtra réalisable et qui ne sera pas forcément le chiffre 6 indiqué par M. LOPARD, mais peut être 3 ou peut être 8 -

Soit que l'on doive reculer devant ce chiffre et dans ce cas, que l'on attaque le problème par une autre méthode (par exemple, formation, avec l'aide d'un ciment extrêmement prompt - ciment a la soude ou autre - d'un bouchon suffisam-



02318X0008

ment épais à la partie supérieure du forage pour permettre une fermeture efficace des eaux et la cimentation en eau calme) Cette autre méthode est d'ailleurs l'affaire de spécialistes avertis des questions de ciment.

Je crois que ce que j'avance là est raisonnable. Je souhaite de tout coeur que le problême soit pris ainsi afin d'éviter des tatonnements qui seront extrêmement onéreux en cas d'échec.

Naturellement, le fait de me retirer a pour unique cause les conditions parfaitement désagréables pour moi dans lesquelles je me trouve placé pour intervenir. Cela n'implique absolument pas que je me désintéresse du fond de la question: encore une fois, je ne poursuis pas le but de monter en épingle le bien fondé de mes observations et je fais abstraction de tout point de vue personnel — je désire que le travail aboutisse.

Je vous prie, cher Monsieur LABUFFER, de bien vouloir excuser cette longue épître et vous prie de croire à mes sentiments bien cordialement dévoués.





Monsieur LAEUFFER

Ingénieur des Travaux ruraux

SARREBOURG (Moselle)

Monsieur LAEUFFER.

J'ai bien reçu votre note du 18 mai m'annonçant que le ciment lors de la cimentation par le fond n'est remonté que de 1 m. 50 seulement. Si l'alourdissement d'une colonne de 170 m. d'eau ne parvient pas, comme il semble, à contrebalancer la surpression hydrostatique en surface, il était encore bien plus vain de vouloir l'essayer par alourdissement de 60 mètres seulement.

Quant à la passe de 200 sacs, elle me paraît a fortiori devoir être inefficace.

Vous me faites part également de la décision de M. HEITZ de modifier l'installation du chantier. C'est évidemment la solution la plus sage, et j'ai insisté sur ce point dans mon dernier rapport à M. HEITZ après ma dernière visite au chantier (rapport du 11/5/36).

Je m'excuse de vous écrire à ce sujet: vous saves combien j'ai désiré ardemment collaborer à ce travail de réfection d'un forage qui a donné, du point de vue géologique les résultats que j'avais annoncés - travail de réfection que j'ai préconisé dès que nos connaissances en techniques ont pu être perfectionnées et dont j'ai pu faire admettre le principe après bien des discussions, souvent très pénibles pour moi.

Vous savez aussi combien j'en souhaite le succès.

Mais je ne puis intervenir utilement que si la collaboration est étroite et suivie et s'il m'est permis d'examiner et de discuter les idées et propositions faites par M. LOPARD en plein accord avec le maître de l'oeuvre, c'est à dire avec M. HEITZ. Or, ceci ne s'est pas trouvé être le cas. Dans une telle circonstance et à mon très vif regret, je dois me retirer. J'aurai la satisfaction d'avoir contribué à faire abandonner la solution dangereuse pour l'avenir du forage du comblement de la couche de sel de 179.5-182m. par du gravier.



Cela ne m'empêchera pas de garder mon appréciation sur l'attitude et les opinions émises par M.LOPARD.

L'installation du chantier pour la cimentation est, il faut le reconnaître, aussi parfaite qu'on peut le suuhaiter

au débit près de l'injection de ciment.

Les idées, interprétations et propositions de M. LOPARD par contre, fourmillent de vérités approximatives, de jugements hâtifs et même de contre-vérités: une discussion serrée serait loin d'être inutile - on ne doit voir là que le mieux du travail à accomplir, et c'est là le seul mobile qui m'a poussé.

L'affirmation de M. LOPARD que le débit devra pour le lait de ciment injecté, être porté au même chiffre que le débit des eaux extérieures est une de ces affirmations approximatives qui peut conduire à de nouveaux et lourds mécomptes. J'estime que le problême se pose autrement.

Toute modification dans l'aménagement technique du chantier doit tenir compte des données suivantes:

Pression hydrostatique des eaux qu'il s'agit d'aveugler. On devrait, avant toute chose, tenter de faire une mesure de cette pression au sol. Il est bien entendu que cette mesure ne pourra être faite exactement, étant données les fuites qui se produisent au sol - mais on peut tenter de reboucher tant bien que mal ces fissures (inutilement élargies par la fermeture du fameux robinet R3) et, pour la durée, assez courte d'une mesure, obtenir un chiffre qui représentera une valeur inférieure de la pression des eaux au sol. Ceci est une première donnée.

Ensuite, on pourrait avoir une idée de la densité moyenne minima du lait de ciment qu'il serait nécessaire de réaliser dans le forage, car c'est une question de densité et non de proportion arbitrairement fixée des débits de l'injection et de l'écoulement artésien.

Ayant les idées fixées sur ce point et étant bien entendu que la densité du lait de ciment à réaliser doit être supérieure en réalité à celle qui serait donnée par le calcul ci-dessus - et après cela seulement, la disposition mécanique à adopter pour le chantier.

Soit qu'on décide de multiplier les systèmes: pompe-malaxeurs jusqu'à un chiffre qui apparaîtra réalisable et qui ne sera pas forcément le chiffre 6 indiqué par M. LOPARD, mais peut être 3 ou peut être 8 -

Soit que l'on doive reculer devant ce chiffre et dans ce cas, que l'on attaque le problème par une autre méthode (par exemple, formation, avec l'aide d'un ciment extrêmement prompt - ciment a la soude ou autre - d'un bouchon suffisam-

ment épais à la partie supérieure du forage pour permettre une fermeture efficace des eaux et la cimentation en eau calme) Cette autre méthode est d'ailleurs l'affaire de spécialistes avertis des questions de ciment.

Je crois que ce que j'avance là est raisonnable. Je souhaite de tout opeur que le problème soit pris ainsi afin d'éviter des tatonnements qui seront extrêmement onéreux en cas d'échec.

Naturellement, le fait de me retirer a pour unique cause les conditions parfaitement désagréables pour moi dans lesquelles je me trouve placé pour intervenir. Cela n'implique absolument pas que je me désintéresse du fond de la question: encore une fois, je ne poursuis pas le but de monter en épingle le bien fondé de mes observations et je fais abstraction de tout point de vue personnel - je désire que le travail aboutisse.

Je vous prie, cher Monsieur LABUFFER, de bien vouloir excuser cette longue épître et vous prie de croire à mes sentiments bien cordialement dévoués.



MINISTÈRE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE Direction des Mines **BUREAU DES RECHERCHES** GÉOLOGIQUES ET GÉOPHYSIQUES TÉLÉPHONE: TRI. 24-85 Référence à rappeler : MOUSSEY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le

69, Rue de la Victoire (9e)

Reparation 1936

1 Rapport Bonne - 60 paraince. 146 p. (Copard)

Course marce 1934-36

6 femillets main -

+ 1 lettre lauffer 18 /5/36

Essai de débit 1942 (calque 6mm) + établique

2 thalyses chimques 1941-1942

Notes de sur-

1 manuscrit - coment, linde 11 /mai 136

26 /4/36 3 p NS.

1936 30 3 -3 -10 -21 -23 -30 analyses chimiques of field 1936 Court 1936

- 7 -12 - 21 - 28 hept-1936

15 - 12-19 -26 2 - 13 - 23 - 26 - 30 160 V

7-14-21-80 dic

6 - 13 -1937) asil-

2 - 17 fev.

1- 15-30

Haus 15 abul

18 mai 15-16 02318X0008

(46)

Monsieur HEITZ Ingénieur en Chef du Génie rural à <u>METZ</u> (Moselle)

J'ai le regret de vous dire que ma visite de cette aprèsmidi au forage de MOUSSEY m'a été particulièrement pénible.

Vous avez bien voulu me demander au début mon avis sur la réfection de ce forage et j'ai à coeur autant que vous-même de la voir aboutir. C'est pourquoi, à plusieurs reprises déjà, j'ai cru devoir vous fâire part de mon avis sur tel ou tel point des travaux sans que vous me l'ayez explicitement demandé. L'attitude de M. LOPARD à mon égard lors de ma visite de ce soir m'a donné l'impression que je suis en quelque sorte indésirable et que je m'occupe de choses qui ne me regardent pas ou sortent de ma compétence.

Ma collaboration ne saurait être efficace qu'en parfaite harmonie avec vous. Mon intérêt dans la question ne fait qu'un avec le votre. Si vous estimez que cette collaboration n'est pas nécessaire, je n'interviendrai plus dans la suite des travaux.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser de vous parler en toute franchise, mais je crois qu'une explication nette est nécessaire. Elle ne peut que nous mettre à l'aise l'un et l'autre.

Veuillez agréer, cher Monsieur HEITZ, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



127547 02318X0008



Dans son dernier rapport (24/4/36, p. 104), M. LOPARD prend l'initiative de décider que ces graviers seront placés de manière à remonter jusqu'à 160 m.

Je dois, au sujet de cette nouvelle solution envisagée, présenter les observations suivantes:

l° La quantité de ciment employée jusqu'ici n'a rien d'exagéré et ne peut surprendre que si l'on ne s'est pas livré à un calcul, même sommaire, de la quantité de sel évacuée par les eaux du forage au cours de plus de quatre années (1 600 jours du 7/12/31 au 24/4/36).

En tablant sur les données suivantes:

débit extérieur: 2 000 m3/jour intérieur: 850 m3/jour

Teneur en Na Cl, calculée d'après les analyses sur prélèvements du ler juin 1935:

eaux extérieures: 0 gr. 3 par litre

intérieures: 0 gr. 4 -

le forage aurait évacué:

par les eaux extérieures: 600 kgr. de sel par jour

intérieures: 340 kgr.

soit un total de 940 kgr. de sel par jour.

soit, en 1 600 journées, environ 1 500 tonnes.

Le poids spécifique du sel marin étant de 2,135 - cette masse de sel correspond à un volume voisin de 700 m3 correspondant à environ 20 000 sacs de ciment.

La quantité totale de ciment à employer sera certainement inférieure à ce chiffre.

D'une part, il n'est pas absolument certain que le sel évacué par les eaux intérieures, laquelle a augmenté progressivement depuis la mise en place de la colonne de captage, passant de 40 à 100, puis à plus de 250 mgr./litre provienne des couches de sel gemme susjacentes. Il faut à ce sujet, rappeler le forage accidenté de DIEUZE, distant à vol d'oiseau d'environ 16 km. Il parait cependant assez surprenant que du sel pût arriver par cette voie jusqu'au forage de MOUSSEY situé fortement à l'amont-pendage.

D'autre part, la dissolution du sel n'a pas été sans amener quelques remaniements ou éboulements de terrain tendant à restreindre la capacité des chambres avoisinant immédiatement le

forage.

Si l'on tient compte de la quantité de ciment employée pour l'obturation de la deuxième couche de sel (entre 188 et 194m.) on peut admettre que le chiffre de 8 000 sacs, pour la réfection totale du forage sera assez voisin de la réalité.

plus rappurchés pour lus hecherches du sale sique - bostue |
N. Etrang & Richicout, de mi de lus seite de sunta position du position du position du position du position du position du position de la po



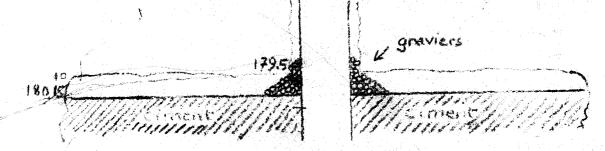
Ce chiffre, que j'ai avancé, ne représente d'ailleurs dans mon idée qu'une valeur moyenne. On doit raisonnablement compter que la quantité nécessaire sera comprise entre 6 000 et 10 000 sacs.

Ceci dit, j'estime que la solution envisagée d'obturer la lumière extérieure au forage à hauteur de la cavité du sel restant à combler maximagname par l'introduction de graviers est dangereuse.

Les graviers, lancés par tubes pars l'intervalle entre colonne et te rain s'accumuleront, de manière plus ou moins régulière à son pied, avec pents d'éboulement dans l'eau

voisine de 45°, suivant schéma ci-dessous.

Cette solution laisse donc subsister dans la proximité immédiate/du forage une cavité qui pourra peut-être tenir de manière illimitée - qui, plus probablement, finira par s'ébouler en causant des dommages.



D'autre part, même en admettant que l'économie qui pourrait être ainsi réalisée n'ait pas de conséquences néfastes
pour le forage dans un avenir plus ou moins éloigné et que
l'on utilise donc les graviers pour achever de passer aux
moindres frais la poche de sel, - en admettant aussi (ce qui
est probablement exact) que le contact direct de la saumure
contre le tubage ne risque pas de le ronger à la longue il y a danger certain à garnir tout l'intervalle de graviers
jusqu'à la hauteur de 160 mètres car risque de laisser au
contact du tube des eaux sulfureuses et ferrugineuses qui,
elles, ne manqueraient pas d'attaquer le tubage. Si donc,
la solution par graviers, mauvais palliatif, devait être
exécutée, il ne faudrait pas que la tête des graviers s'êlevât plus haut que 175 mètres (hauteur maxima).

J'espère voir au forage de MOUSSEY, demain lundi, le résultat de la dernière passe de cimentation de 600 sacs et vous demanderais de surseoir à l'exécution du comblement par graviers jusqu'après l'entretien que je compte avoir avec vous à ce sujet, mercredi prochain.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'assurance

de mes sentiments distingués.

love Suttown





12/**495** 02318X0008

Surveillance géologique de la réfection du forage de MOUSSEY (Moselle). Monsieur l'Ingénieur en Chef du Génie rural à METZ

(Moselle)

1. Rappel de données sur la coupe géologique du forage:

Dolomie-limite probablement recoupée 38 et 41 m. entre Première venue d'eau à 25m. .- eau 40m.80 artésienne (240 1./min.) 57 à 66 m. Dolomie inférieure de la Lettenkohle Ecoulement artésien important apparu (1080 litres-minute) à la profondeur de 58m.30 119 et 131 m. Calcaire à entroques recoupé entre 131 à 200 m. Couches grises traversées de Au-dessous, Argiles bariolées du Muschelkalk moyen. Dernier accroissement du débit artésien constaté (1350 litres-minute) à 160m.80

Position du sel:

Premières marnes salées (faiblement) entre 165 et 170 m.

Marnes très fortement salées à partir de 170 m.

Première couche de sel gemme entre 179m.50 et 182

Marnes salées de 182 à 188m.

Deuxième passage de sel gemme, probablement en plusieurs couches séparées par des bancs ou filets de marnes de 188 à 194m.

6 mètres de marnes grises entre le pied

du sel gemme et les argiles bariolées, soit de 194 à 200m.

2. Suite à donner aux travaux.

Devant la grande quantité de ciment absorbée notamment par la première couche de sel (179m.50 à 182) (un peu moins de 2000 sacs pour ramener le ciment de 182 à 180.15), il a été envisagé (rapport de M. LOPARD du 21/4/36, p. 102) d'obturer la lumière extérieure à la colonne de captage à hauteur de la partie supérieure de la couche de sel à l'aide de graviers calibrés.

(42)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

GÉNIE RURAL

SERVICE HYDRAULIQUE

METZ, le. 13 mars 1936 Téléphone 20.37

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

M. HEITZ Ingénieur en Chef

No

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural

à Monsieur GUILLAUME, géologue

1 rue des Primevères

à

STRASBOURG

J'ai l'honneur de vous informer que la cimentation au forage de MOUSSEY commencera sauf imprévu, demain (samedi) vers 13 heures.

La colonne de captage sera posée aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.

L'Ingénieur en Chef du Génie rural

107497

02318X0008

STRASBOURG, le 18 juin 1935

Monsieur Ch. LOPARD

Ingénieur de la Société Bonne Espérance

Hotel de Strasbourg

PAULQUEMONT (Moselle)



127479 02318X0008

Cher Monsieur,

Voici les renseignements que je vous ai promis hier concernant la cimentation du forage de MOUSSET (bouchon de ciment au pied de la colonne de captage 12/16").

Diamètre du forage: 395 mm. Pied colonne 12" à 7m. au-)fend Cimentation effectuée le P4 février 1932.

Gâchage du ciment commencé à 13 h. 50. Ciment électrofondu

50 litres d'eau du SANON (eau douce) par sac de ciment.

Le ciment est introduit par tige pourvue d'un entonnoir à 6 m. en contrehaut de l'orifice du forage. Pied de la tige à 5 m. au-dessus du fond.

A 14 h. 22: passé 18 sacs.

Arrêt: 10' pour dévissage d'une tige, ce qui ramène le pied à 10 m. au-dessus du fond.

De 14h. 32 à 15 h. 05: passé à nouveau 18 sacs.

De 15 h. 05 & 15 h.13, arrêt pour dévissage d'une tige. Pied à 15 m. au-dessus du fond.

De 15 h.13 à 15 h. 35, passé à nouveau 18 sacs. Soit en tout 54 sacs.

Après arrêt de la cimentation, un élément de 16" est vissé à la partie departeure de la colonne de espatage 12/16" est la colonne est descendue au fond à 15 h. 55.

Le 27 février, la tête du ciment dans la colonne 12" est reconnue à 30 m. au-dessus du fond.

La perforation du bouchon, commencée le 2 mars, a été terminée le 5 mars. Au début: ciment très dur, beaucoup plus

tendre à la partie inférieure. Avancement réalisé par périodes de 12 heures successives:

0,50 (battage: 5h.30)
1 m. (- : 12h.)
2 m. 50 8 h.
2 m. 8 h.
4 m. 50
5 m. 50
7 m. 50
7 m. profondeur: 278 m. 60

Avant la cimentation, le niveau de l'eau dans la colonne 12/16" se tient à environ 2m.50 au-dessus du sol.

L'écoulement artésien extérieur à la colonne 16"/12" est gêné par un collier renforçant la tête du 450mm. et reposant sur 550 mm. Ce collier a été enlevé dès que la colonne 163/12" a été suspendue pour la descente et l'écoulement artésien libéré.

La prise du ciment a eu à s'effectuer en eau très fortement salée.

Vouillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



(40)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

GÉNIE RURAL

SERVICE HYDRAULIQUE

METZ, le 23 octobre 1935 Téléphone 20.37

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

M. HEITZ Ingénieur en Chef

% 7258

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural

à Monsieur GUILLAUME, géologue

l rue des Primevères

à

STRASBOURG

Dans sa séance du 7 septembre 1935, la Commission départementale a adjugé les travaux d'amélioration du forage à MOUSSEY à la Société "BONNE ESPERANCE".

La consistance des travaux ressort du devis d'adjudication ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sen timents distingués.

L'Ingénieur en Chef du Génie rural

1.77482

127482

Département de la Moselle

OFFRE

pour l'amélioration du forage à MOUSSEY

des rix	Désignation des ouvrages	quantités	Prix unitaires	Priz total
	Prix forfaitaire pour amenée et retour du matériel à MOUSSEY comprenant: transport, camionnages, montage et démontage de l'installation			
8	Travaux de bouchage de la zône aquifère en- dessous de la colonne de captage avant ré- fection			
3	Décalage de la colonne de captage, en régie: Prix par jour de travail (jour et nuit) y compris main d'oeuvre, matériel, matières : a) avec énergie b) sans énergie	4 jours 6 jours		
	Cimentation du tronçon de colonne de captage coupé au fond(éventuel) : -Ciment Supercilor - le sac de 50 k. mis en place dans ce cas spécial (environ 20 sacs)			
5	Perforation des colonnes de soutèmement par mêtre	20 mètr		
6	Cimentation de la colonne de captage par la baseCiment Supercilor - le sac de 50 k. mis en place (environ 520 sacs)	520 sacs		



Débouchage de la zone aquifère appès réfection du captage (forfaitaire)

127483 02318X0008

2497.

Metz,le 30 mars 1932

L'Ingénieur en Chef du Génie rural à Messieursde HULSTER, FAIBIE et C°

127458

127458 02318x0008 Avenue Victor Emmanuel III

A PARIS (8°)

J'ai l'honneur de vous confirmer l'arrêt du forage de MOUSSEY à 340 m. de profondeur. Les installations de la tour de forage peuvent donc être démontées, ainsi que votre chef-son-deur en a été prévenu hier matin, le 29 courant par M.GUILLAUME et M.LAEUFFER.

Il paraît que vous auriez exprimé l'intention de retirer le tubage jusqu'à la profondeur de 162 m. A ce sujet je
dois vous faire remarquer que cette opération nuirait indubiteblement à la stabilité du forage et la bonne exécution de celuici, d'après les règles de l'art. Ces travaux ne peuvent donc pas
être autorisés.

Agréez, Messieurs, mes salutations distinguées.

L'Ingénieur en Chef du Cénie rural

signé : HEITZ

Copie conforme transmise

à

Monsieur WILLAUME, géologue

1 rue des Primevères

à

STRASBOUR G

pour information.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ingénieur en Chef du Génie rural

127459

02318X0008

(33)

127461 02318x0008

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Visite au forage du 29 mars 1932, avec M. LEUFFER. Profondeur: 340 m.

Essai de débit.

Eau de l'écoulement par la colonne de captage claire quelques grains de sable fin.

Température: 17º 85

La vitesse de remontée de l'eau après abaissement du niveau par quelques soupapes (moyenne de 4 mesures) a donné les résultats suivants:

de 1m.78 à 1m. 10" de 1m.à écoule 12"

Condlusion: le débit est proportionnel à la dénivellation, ce qui indique, par rapport à la dernière mesure (du 21/3/32, à la profondeur de 324m.) une très sensible élévation du niveau piézométrique.

Dans la mesure à 324 m. en effet, on pouvait observer un ralentissement du débit très net avec la remontée de lm.78 à 0.

TW.10 & O.

Le débit à 340m. est de près de 10 litres à la seconde, soit environ 850 m3/jour (contre 600 m3/j. environ à 324m.)

Prélèvements pour analyses chimiques.

Ecoulement par la colonne de captage. 5 litres à 9h.30 dont 2 pour SARREGUEMINES, 2 pour STRASBOURG (remis par moi au Laboratoire Municipal ce matin) et l au chantier.
Forage arrêté depuis 108 heures.

Ecoulement extérieur à la colonne de captage: à 11h. Température: 15° 8. 5 litres, mêmes destinations que précédemment.

Essai de mesure du niveau piézométrique.

Après le premier prélèvement (intérieur) - la tête de captage a été mise en place, mais, par suite de difficultés de manoeuvre qui disparaîtront lorsque la tour sera démontée, il n'a pas été possible de la visser à fond, de sorte que le joint n'a pu être

MOUSSEY (29/3/32) Suite

rendu étanche entre la colonne de captage et la tête de captage.
Après fermeture du robinet vanne, par l'orifice du
manomètre, le jet d'eau s'est élevé à environ 10 mètres, ceci
malgré les fuites au raccord.

Le manomètre mis en place n'a pas fonctionné de manière satisfaisante (n'enregistrant qu'une pression d'environ 0 at. 7, manifestement inférieure à celle indiquée par le jet) - en outre, des fuites se montraient au raccord entre la tête de captage et la colonne.

J'estime, d'après les observations faites à la remontée et le graphique correspondant que la pression de l'eau doit être comprise entre 2 et 3 atmosphères. Ce qui pourra être sans d'doute contrôlé ultérieurement.

La mise en place de la tête de captage, bien que n'ayant permis une mesure précise de la pression, a rendu possible les observations de température sur l'écoulement extérieur ainsi que le prélèvement mentionné ci-dessus.

A la suite de ce qui avait été convenu à notre dernier entretien de mardi dernier 22 mars, j'ai orn pouvoir donner l'ordre de fin du forage, le 29 mars à 11 heures, en présence de M. LAEUFFER.

Le Chef-sondeur m'a dit que M. D'HULSTER envisageait de retirer le tubage de soutènement de 450mm., posé du jour jusqu'à la profondeur de 162 m.

A mon avis, une telle opération serait de nature à compromettre la stabilité du forage. En outre, elle nuirait à l'écoulement extérieur à la colonne de captage dont les eaux, plus froides, refroidissent sensiblement l'écoulement par la colonne de captage. Elle ne devrait donc pas être autorisée.

Il est d'ailleurs douteux qu'elle puisse être menée à bien, étant donnée la présence de la colonne de captage

1000 50 day

127462 02318X0008

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇ

SERVICE du GÉNIE RURAL

CIRCONSCRIPTION DE LA MOSELLE

SERVICE HYDRAULIQUE

M. HEITZ

Ingénieur en Chef

no 3711

METZ, le 21 avril 1932 Téléphone 20.37

L'Ingénieur en Chef du Génie rural,

à Monsieur GUILLAUME, géologue

1 rue des Primexères 1

à

STRASBOURB

Comme suite à notre entretien d'hier, j'ai l'honneur de vous communiquer, ci-joint, pour examen, la facture relative aux dépenses en régie de la Société DE HULSTER, pour les arrêts nécessités au forage de MOUSSEY.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ingéhidur en Chef du Génie rural

Monsieur l'Ingénieur en Chef du Génie rural

A METZ

Forage de MOUSSEY



Comme suite à votre lettre du 21 avril concernant les arrêts du forage de MOUSSEY, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit:

9-10 mars. (Voir mon rapport de surveillance du 10 mars) Le forage a été arrêté à mon arrivée au chantier, le 8 mars à 10 heures pour raison d'observations sur les eaux de l'écoulement artésien apparu à 179. 50 et contrôle de l'exécution du bouchon.

L'ordre de reprendre le forage a été télégraphié par moi à M.de HULSTER le 10 mars à 11h.30.

12-14 mars (samedi - lundi)

L'ordre d'arrêt avait été donné pour la profondeur de 290 m. (contrôle chimique des eaux) Cette profondeur a été atteinte le samedi à midi.

Poste de nuit en congé.

Prélèvement le lundi matin à 8h.30 par M. LAEUFFER - Les échantillons parvenus à SARREGUEMINES vers midi. Je n'ai conservé aucune trage de l'heure à laquelle les résultats m'ont été communiqués ni de celle à laquelle j'ai pu donner l'avis de reprise du forage.

25-26 mars

Le forage arrêté le 25 au matin à 6 heures à la profondeur convenue de 340 mètres.

25 = Vendredi Saint. De toute façon, le chantier devait

être en congé jusqu'au mardi de Pâques.

Par contre, il y aurait à tenir compte d'une demi-journée de régie correspondant à ma visite du mardi matin, en compagnie de M. LAEUFFER, pour observations diverses (voir mon rapport de surveillance du 30 mars.

Veuillez agréer, Monsieu: l'Ingénieur en Chef, l'assurance de mes sentiments distingués.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

GÉNIE RURAL

SERVICE HYDRAULIQUE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

M. HEITZ Ingénieur en Chef

no 5307

METZ, le 10 octobre 1934 Téléphone 20.37

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural

à Monsieur GUILLAUME, géologue

1, rue des Primevères

STRASBOURG

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, contre renvoi, le plan de la coupe du forage de MOUSSEY, dont une amélioration doit être entisagée avant son utilisation.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître votre avis au sujet des travaux d'amélioration à porter à ce forage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ingénieur en Chef du Génie rural

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

GÉNIE RURAL

SERVICE HYDRAULIQUE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

M. HEITZ Ingénieur en Chef

*9*0 3963

METZ, le.... 8 juin 1935. Téléphone 20.37

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural

à Monsieur GUILLAUME, géologue

1, rue des Primevères

À

STRASBOURG

Comme suite à notre entretien de jeudi dernier, j'ai l'honneur de vous confirmer la conférence qui doit avoir lieu à mon bureau, lundi le 17 juin courant à 15 heures, pour examiner avec M.LOPARD les conditions d'amélioration du forage de MOUSSEY et de BERTHELMING.

Monsieur LOPARD est d'accord pour assister à cette conférence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ingénieur en Chef du Génie rural

127160

02318X0008

P. Even, Metz - 19364 35

STRASBOURG, le 20 mars 1932

Monsieur LAEUFFER,

Ingénieur du Génie rural

à SARREBOURG (Moselle)

pratication

Cher Monsieur LAEUFFER.

Demain lundi 21 mars, j'arriverai en gare de SARREBOURG à 13 h. 06.

Veuillez être assez aimable pour venir me prendre à la gare: nous nous rendrons au forage de MOUSSEY qui approche de sa fin pour faire les constatations nécessaires de débit et de température.

Vouillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

127448

02318X0008

LOUIS GUILLAUME Cimentation & Moussey STRASBOURG 24 Jevnier 1935. Hiamètre du jour de jorge: 395 m. 120 l. au mêtre quantité de ciment employée: 2700 K. Volume après prise : 2700 × 0,83 = 2240 l. em. (chiffres Trefor). Dans colonne 12" = 285,5 m int. = 73° au mêtre tur & ciment = 30 m. hauteur & ciment = 30 m Volume de ciment = # MM MANNA 1920 lites eur. Ciment passis dans l'intervalle entre terrain et 12" = 380 l. env. Volume de cet espace, par mêtre (minimum) 120 - 73 = 47 l/au mêtre. Hauteur du bouchon réalisé: (maxima) = 7 m. A revoir avec chiffes Lopard. MATTER D'apie, ces chiffres, soit 1 KP R ciment occupant après frise un volume de 0,1.7, il ausait falle 55 sais pour faire monter le ciment 2 30 m. dans la colonne. Le Siffre Lopart pour le volume d'un Kilo de ciment agrés pise est trop faible _

1,43 for $\frac{C}{E} = \frac{9}{10}$

Melage) ou ciment apris prise de pare du ciment apris prise russignement) E donnée la pour $C = \frac{9}{10}$ (chipe Tripo) $C = \frac{9}{10}$



O Sletz, le



02318X0008

Lucien Erman Dropriétaire

156

3, PLACE DE LA GARE METZ

RESTAURANT DE 1⁶⁴ ORDRE (onsommations de 1et (hoix

100 CHAMBRES

CHAUFFAGE CENTRAL

dans toutes les chambres

V: régultat. Pour capliques de mis ellation de

oupport you will to l'earn Jany colonne / take est de l'order de 18 pr./l. sur 260m. ou 37 pl.

200 windlet. (14 h 30) 5 % or wirellation

supposer que l'excédent deman vois in de 21 p.fl. ren 260 m.

Out de 20,5 m 270 m.

efectivement l'eau d'o tige on sah

	μ.	,		
a	10	m . N	Dil.	Saku
		:	10	
	-			
			1.	

-40 (Dol. limite ?) 1040 1000

260 × (1 + 1000) = 270

260 k = 10 162

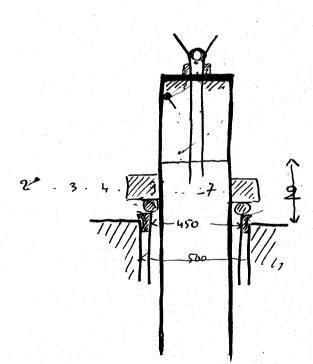
2670 = 1000

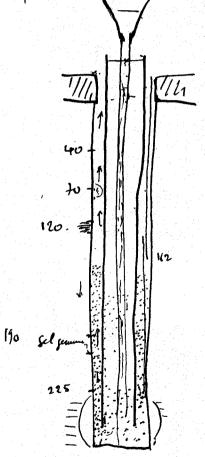
220 38 1000 | 27

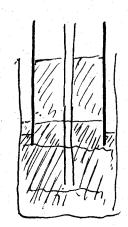
l 23 à 19 h. 24 à 7 h. 7 h. 15 7 h. 30 L. 25 h. 45 10 h.

-	2.	о о .	
+	2.	10	
	2.		
+	2.	92	
	- 2		
+	2	20	
+	2	28	
1	2.	23	
+		32	

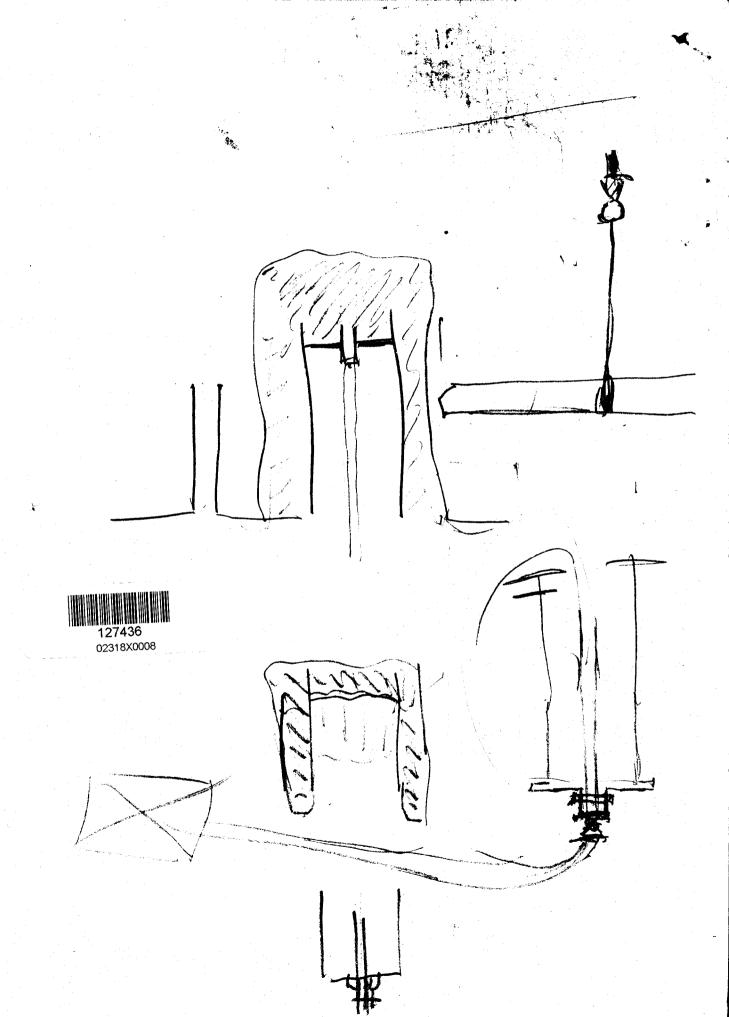
1000	= 1,040
1000	= 1200













127440

02318X0008

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY Suite à ma visite du 8 mars 1932 Profondeur: 281m,60 soit le fond du forage à 2m. 60

au-dessous du pied de la colonne de captage étanche.

Le 7 mars à 22 heures, un écoulement artésien est apparu au cours de l'avancement dans le grès (Grès à Voltzia), à la profondeur de 279.50, soit à 50 cm. environ au-dessous du pied de la colonne de captage étanche posée dans le bouchon de ciment.

Le 8 mars à 10 h., l'eau s'écoulant par la colonne de captage est chargée d'une boue de ciment provenant du forage. Elle est fortement salée (5° au pèse-sel). Le débit est relativement faible et peut être estimé à 1 m3/heure.

Par suite de l'incertitude dans laquelle on se trouve

sur l'origine de cette eau

---eau des niveaux supérieurs pénétrant dans la colonne de captage par suite d'une insuffisance d'étanchéité du bouchen de ciment.

---eau provenant du grès, avec ou sans mélange d'eaux supérieures, fortement minéralisées,

il est décidé de faire un certain nombre d'observations.

Pour hâter le renouvellement de l'eau du trou et son nettoyage, il est décidér de prélever un certain nombre de soupages:

Volume total de la colonne de captage: 20 m3 environ.

Contenance de la soupape: 240 litres environ.

et d'observer en même temps comment varie la salure de l'eau.

La constitution de la colonne de captage ne permet pas de descendre la soupape au-dessous de 40 mètres (raccord 16"/12" à cette profondeur - diamètre extérieur de la soupape supérieur au diamètre intérieur du 12").

Le prélèvement commence à 13h.30. Le salure de l'eau (mesurée approximativement au pèse-sel), qui était encore de 5° anviron vers midi, est de 6° à la 1ère soupape.

60 5ете

70 10ame

80 150me (maximum)

20 me

3° 25ème

A partir de la 30eme, le pèse-sel n'indique plus de salure. L'opération doit ralentir sur la fin, le niveau de MOUSSEY (10/3/32) (suite)



l'eau s'abaissant dans le forage au voisinage de 35-37m.

Il est ainsi prélevé 76 soupapes en tout.

Température de l'eau: soupape nº 75: 76:

15° 7

à l'écoulement extérieur:

A 16 heures, l'écoulement gyant repris à l'orifice de la colonne étanche, la vitesse de remontée de l'eau est mesurée. De - 4m. 85 à 0 en 8', soit une arrivée d'eau pendant ce temps de 560 litres. Température: 15° 7.

soit fo l_m .

Le pèse-sel marque toujours v, comme a aire de l'écoulement extérieur, mais cette dernière est nettement salée au goût tandis que l'eau s'échappant par la colonne de Le pèse-sel marque toujours 0, comme d'ailleurs dans l'eau

> Etant donnée l'importance de la décision à prendre, il est décidé de prolonger l'observation, et je laisse les instructions suivantes:

Ecoulement libre jusqu'au lendemain matin 5 heures. D'après la mesure faite plus haut, correspondant à un débit de 4 m3/heure environ, l'eau du forage se renouvellera ainsi d'elle-même environ 2 fois, en même temps que le processus d'un passage d'eaux supérieures par le pied de la colonne (éventualité d'une défectuosité du bouchon) pourra s'effectuer normalement.

De 5h. à 8 h. Prélèvement de 80 soupapes au moins avec observation continue (de 5 en 5 soupapes) de la salure au pèsesel. plus fréquemment si quelque chose d'anormal apparaît.

Ensuite, prélèvement à l'écoulement artésien rétabli

(soit vers 9 h.) en présence de M. LAEUFFER:

3 litres, dont un à SARREGUEMINES (Dr. SCHAEFFER). par porteur (échantillon à SARREGUEMINES vers midi).

Les deux autres litres sont conservés au chantier.

Viter of remontal moyenne, N + 60 = 0 du 9 mars.

115 ℓ/m . $= 6,9 = \frac{m^3}{h}$ 11h.30 et a

Pour la suite des opérations, voir rapport de M. LAEUFFER

J'ai pu avoir les résultats de l'analyse ce matin vers 11h.30 et ai aussitôt télégraphié à M.de HULSTER de continuer le forage jusqu'à 290 mètres. Il m'a été impossible de téléphoner avant 11h.30 à SARREGUEMINES, la gelée ayant endommagé les lignes et coupé les communications.

Devant l'ensemble des renseignements requeillis par M. LAUEFFER (notamment la température de l'eau dans la colonne de captage: 15° 8 - observation d'aucune variation de salure celle-ci demeurant à 0) et surtout les résultats de l'analyse. donnant environ 300 mgr. de sels au litre à 110° et 47 mgr. de chlore, on doit conclure que l'eau de l'écoulement artésien provient du grès et qu'un apport d'eaux supérieures par le bouchon demeure très improbable. J'estime cependant qu'un

MOUSSEY (10/3/32) (Suite)

nouveau contrôle à 290 mètres demeure nécessaire pour que l'on puisse conclure à une exécution satisfaisante du bouchon.

Dans des conditions de marche normale, cette profondeur de 290 mètres pour mait être atteinte samedi prochain 12 mars vers midi. Après curage du forage, l'écoulement libre pourrait durer jusqu'au lundi matin.

Un nouveau prélèvement sera effectué lundi matin, en présence de M. LAEUFFER. Soit 5 litres, dont 2 à SARREGUEMINES par porteur, et 2 qui seraient soit apportés, soit expédiés de SARREBOURG, par les soins de M. LAEUFFER au Laboratoire Municipal de STRASBOURG.

Le forage serait ensuite repris, en cas de résultats favorables concordants (connus sans doute dès lundi soir) pour être poussé jusqu'à sa profondeur définitive, à déterminer suivant la quantité d'eau obtenue, entre 320 et 350 mètres.

M. LAEUFFER aurait, en outre, à mesurer la température de l'eau des deux écoulements, et à faire effectuer une mesure de débit en notant le temps mis par l'eau, abaissée par prélèvement de plusieurs soupapes, à rementer de - 4m. à -2m.et de -2m. à 0, ce qui est en somme, la manière la plus précise d'effectuer une mesure de débit.

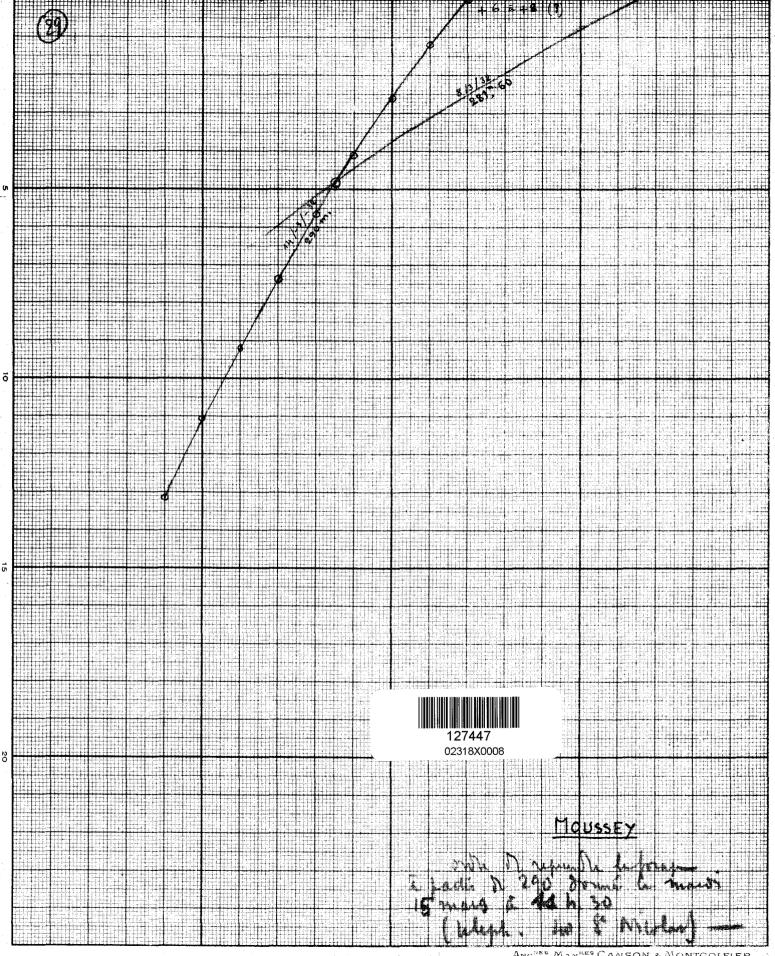
Jour Guttanery

127**44**2 02318X0008

127445 02318X0008

en 8" 2 15.08 = l'ant pour troison une tig A 5 ml volume 1 20 m. 5551-550 1544 25/20 77 (R2-R'2) $\Pi\left(R+R'\right)\left(R-R'\right)$ $\left(3,5\right)\left(0,5\right)$ 6,5 alcheau 36481 11.45 3,6481 2360

Date whene. Mireau A 1 eau dung + 0.90 Munisi 17 /2/52 Pied or la colonne 234 m. 235 m. +0.60 \$ +1.48 242.70 + 1.45 248-03 + 0.80 253. + 0.80 tubage continué I.-Jeud : I 265. midi coule I nouveau descend II 18 heure, 30 coule à nouveau descend puri remonte. 33hcoule à houveaus Veniledi V 272. 6 " mater coule à nouveau Desteute de la tije à cement = fini à 23 h. a ce moment III l'eau monte dans la colonne au mon; 1. "-el s'écoule par la tije 10 cm + hant que par la colonne — Anet de la pompe vers minuit = désau jaillet alors parla





127408 02318X0008

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Profondeur: 279 m.

Mise en place de la colonne de captage 12/16" dans le bouchon de ciment au fond.

Mardi 23 février, après-midi.

De retour au forage à 14 h. 30, l'eau continue à s'écouler par le tube d'infection: le Chef-sondeur n'ayant pas compris mes instructions, n'avait pas redescendu la tête de la tige au niveau de l'eau dans la colonne de captage.

D'autre part, le niveau de l'eau dans la colonne de captage, que nous avions vu s'abaisser jusqu'à lm. environ au-dessus de l'écoulement extérieur, a de nouveau remonté.

A 15 h. il est a + 2m.20 (dans la tige: f/# + 7m.)
16 h. 2m.70

Le niveau continuant à s'élever, ce qui rend de plus en plus défavorables les conditions de la cimentation, il est décidé de dévisser le dernier élément de la colonne de captage (6m.40) de manière a permeture l'écoulement de l'eau par cette colonne.

Le tube est dévisse à 16 h. 20. La tête de la colonne se trouve alors à + lm., le pied à 7 m. environ au-dessus du fond.

Il se produit alors un fort écoulement artésien. La température de l'eau est de 14° 8.

La teneur en sel passe de 2 à 3°, puis 4°, 5°, et finalement 9°. Elle se maintient pendant un certain temps à cette dernière valeur. Puis, ensuite, elle s'abaisse à nouveau, passant de 7° à 16h.40 à 1° à 16 h. 43 (arrêt de l'écoulement artésien par la câlonne).

En même temps, la salure de l'écoulement artésien par la tête de la tige (à lm.20) passe de 5° à l°.Arrêt de l'écoulement artésien à 16h.47.

Le niveau de l'eau continue à baisser dans la colonne. Il est à - 2m. à 19 h.50. A ce moment, le dernier élément de la colonne ayant été revissé, les conditions pour la cimentation seraient des plus favorables en ce qui concerne la posision de l'eau, mais il est cependant très délivat de l'exécuter car la nuit est tombée, ce qui rend précaires les conditions de la manoeuvre.

127409 02318X0008

MOUSSEY(suite) 26/2/32

Il est décidé de remettre la cimentation au lendemmin et de mettre à profit le retard pour améliorer les conditions du chantier.

Mercredi 24 février 1932.

Le niveaude l'eau a remonté dans la colonne. Il était à + 2m.10 à 7 h. et oscille entre 2m.20 et 2m.30 de 7h.30 à 10 h.

Devant les complications qu'entraînerait le renouvellement de la manoeuvre exécutée hier (dévissage du dernier Elément da amb la colonne) pour abaisser le niveau de l'eau, et celuici se maintenant constant, il est décidé de prolonger un peu l'observation.

à 11h. 30: eau dans la colonne à 2m. 13 à 13h. 05

La cimentation est décidée, le niveau de l'eau se maintenant à peu près constant.

Le gâchage du siment est commencé à 13 h.50 et introduit par entonnoir dans la tige dont la tête est à + 6m. 20 le pied à 5 m. au dessus du fond.

A 14h.22, 11 a été passé 18 sacs.

Arrêt: 10' pour dévissage d'une tige, ce qui ramène le pied de la tige à 10 m. au-dessus du fond.

De 14h.32 à 15h. 05, il est à nouveau passé 18 sacs. De 15h.05 à 15h. 13, arrêt pour dévissage d'une tige. Le pied est alors à 15 m.au-dessus du fond. De 15h.13 à 15h. 35, les 18 sacs restants sont passés.

Proportions de gâchage: 4 seaux d'eau (soit 50 l.) pour un sac de ciment. Eau employée = eau du SANON amenée par pompe.
Aucune observation sur la manière dont le ciment est descendu: aucune difficulté. Le ciment ne s'arrête à aucun mome de descendre.

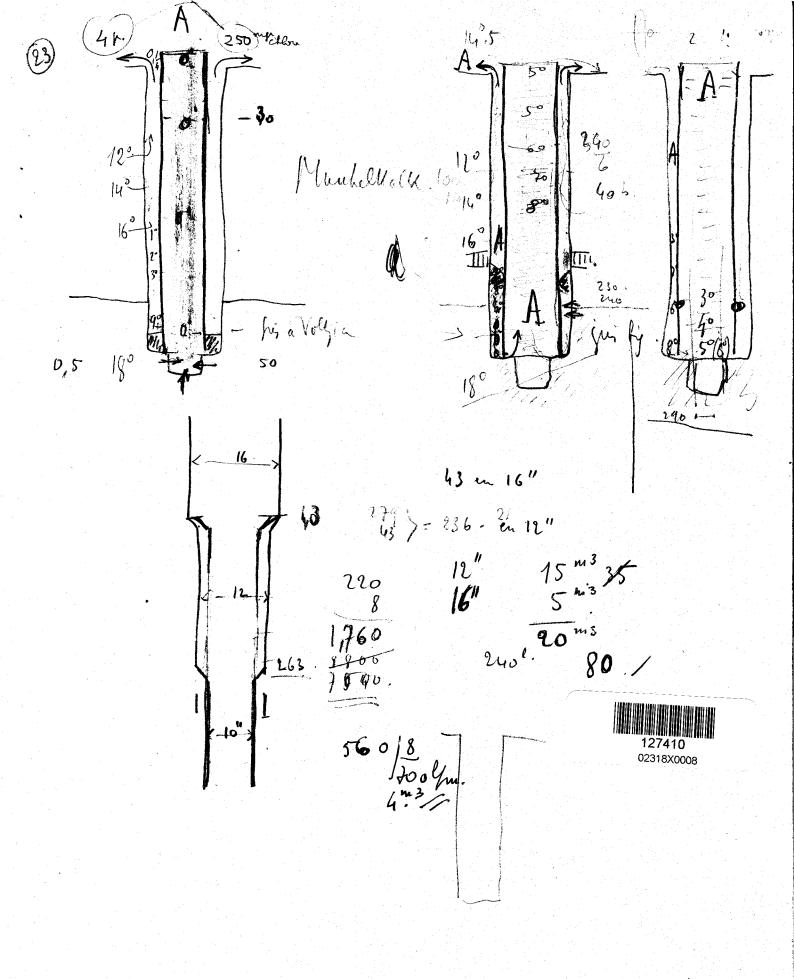
La colonne est mise en place dans le bouchon de ciment à 15 h. 55. Le collier qui renforçait la tête du 450 sous la pression de la colonne de tubage a été enlevé des que la colonne a été suspendue pour la descente. Cette opération a libéré l'écoulement entre le 450 et le 500 avant que la prise du ciment ait commencé.

Toutes les opérations de cimentation ont duré 2 h.05.

Audune remontée de ciment à l'extérieur de 15h. 55 à 17 h. 30. L'écoulement extérieur est très clair. La cimentation paraît avoir réussi.

Samedi, le Chef-sondeur doit repérer la position de la tête du bouchon de ciment dans la colonne. Le premier essai d'étanchéité (bouchon non perforé) pourra avoir lieu le mardi 29 février. Dénivellation initiale: 20m.

100 Galtanos



) Forage of Mousey. 22 junier 19? Volonne étanche remoratée R 5 .. 00. Tube de 4 1/2 (a inte 4 cm) avec pompe fesoulant 1 l'eau du Sanon au jour de trou pour le nettoyage -poiet de la tige for à 1 m 00 au . Mons du jour . Anit on foretype à 10° 30 Redand la pompe dévisé ā 10th 30 _ Ecoulement par la tyc eau d'abord Drue - se sal fragrani ve ment Colonne étante à +1.80 Cet écoule ment continue la tete Ila tige étant remontée a 5 m au Anus of la tete Macoloune Escalement parlatife à tale progressivement en même temps que le ribit disnime. Niveau Day colonne étanhe 1227.79 baisse à +0".80 rers 11 h. 30. Depart à Dreize à midi l'Etour au sontage à 14 h. 30. L'éconlement se produit tis Day la tite Matige Nibit + faible) - Eau fortement valee : 3° de sel environ. Mais mican 1 l'ear s'estèleve dans colonne à + 2 m 20. (15 h.) - Aviet de l'icoulement à la tije à + 7 m. On devise un tye. On abain le tye of manière à trucher le pour - recourse à la propondeur le 179 (Jone, par de depot d' rable on autre au font -A 15 h 45, le niveau Il l'eau continue a monter dans la colonne, - l'écontement continue à de produie, toujour faible far la tige - . remontée du niveau d'es 2 m fo. colonne, de 0 .. 50 en .. soit à + 2 m 70.

qui rent de + en + dispicil la camentation, il est décidé de déviser le dernier tibe d'h colonne d'eaptage : longueur de ce tube : 6 . 00 pour ala, necessaire de remonter toute la whome It environ 2m. le pied se trouve alors à Maj au desses de pour de 7 m. env.

Tube dévisié à 16 . 20 environ. A ce moment, forte fremion que atteignait pies de 4 m. Avosage A la compagnie puis Econlement d'aux le tube étauche, en champiquen -

Au début, eau donce = puis salue augmente propresisement, try vite, passant de 2 à 30 - puis de 50..... 9 Le maintient un temps à 9° dans la colonne.

La tête de la tre lemontée ensuite au - Ames D'on pie A la colonne montre tonjour écoulement à + 1 4 20.

Eau relativement salée = puis auxitot, succession rapide le

menues elobervation, suivantes:

Heure.	Tyic + 1 1 20	Colonne étauche	
16 h. 40	Salure 50	Salure 7°	
42	201/4	301/2	
43	1° débit diminue	0.5 and exoult	
44	1° débit faible	0 /4 niveau bain	à 0 4 90
45 1/2	1° try faith	1.	à 0 m. 82
47	and		Q 1011.1987
48			_0 m; 75
50	~~~		0 m 60
19.40			- 2 ^m .00
11. 10 -			



= 9.40 A l'orifie
à dédair pour le sol 1 tube 6.40
+ 1.00 7.40.

dancja - 2 no

MOUSSEY (Suite) 29/11/31

MUSCHELKALK MOYEN (125 m. environ: épaisseur maxima

Base des Couches grises vers 220 m. Sel gemme probable de 210 à 220 m.

Base des argiles bariolées vers 245

MUSCHELKALK INFERBEUR (45 m. environ)

Toft du GRES BIGARRE vers 290 m.

Le pied de la colonne étanche serait à placer vers la profondeur de 300 mètres environ.

La profondeur totale du forage serait d'environ 375 mètres.

Je pense qu'il y aurait lieu de prendre ici les mêmes dispositions qu'à HESSE et BERTHEIMING pour la tête de la colonne de captage, soit prévoir une longueur de 40 m. de tubes de 16".

D'après le rapport du Maître-sondeur, il y aurait eu augmentation brusque de la température de 12 à 13° exactement, à la profondeur de 128 m. 50 - ceci sans que le débit ait changé.

Il y aurait lieu de procéder à la vérification du fait. Je serais très désireux d'avoir communication au fur et à mesure des observations et vérifications qui ont été effectuées depuis le 10 novembre dernier par M. LAEUFFER.

Il y aurait à prévoir:

Une carotte dans la partie supérieure du Muschelkalk inférieur, aussi près que possible de la base des argiles bariolées - soit vers la profondeur de 245 m.

Suivant la règle suivie jusqu'ici: cette carotte serait prise dès que le forage serait entré dans le dur, au-dessous des marnes bariolées. de un mètre environ.

Trois autres carottes à diverses profondeurs dans le Muschelkalk inférieur (à fixer ultérieurement) et une quatrième dans le Grès bigarré, aussi près que possible du toft de cette dernière formation.

127375

02318X0008

Monsieur BOLLECKER Maftre-sondeur MOUSSEY

(Moselle)

Concernant vos derniers rapports journaliers, en particuliers ceux du 28 novembre et du ler décembre:

Je lis: 27 nov. Débit: 36 000 litre/heure Teméprature: 13°

28 nov. (144m) le débit à 9 h. = 64 800

température: 13°

débit: 64 800 ler déc.

température: 14°

Ces renseignements sont invraisemblables et surement inexacts.

Je vous prie conformément d'ailleurs aux instructions que je vous ai fait parvenir par l'intermédiaire de MM. HEITZ et d'HULSTER:

- 1º de mesurer la température au dixième de degré, comme vous l'avez d'ailleurs fait au début, à ma satisfaction.
 - 2° d'indiquer le débit sous la forme suivante: baquet de ... litres rempli en ... secondes.

L'exécution correste des mesures de température et de débit est d'ailleurs dans votre intérêt et peut amener à simplifier notablement les conditions d'exécution de la fermeture des eaux supérieures.

Venillez agréer, Monsieur BOLLECKER, l'expressionde mes sentiments distingués.

02318X0008

STRASBOURG, le 23 décembre 1931

127379 02318X0008

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Profondeur: 163 m.

Le forage est arrêté à cette profondeur depuis le 9 décembre pour tubage.

Se conformant à la lettre des instructions qui lui ont été données, le chef-sondeur, qui avait fait un prélèvement pour analyse chimique le 7 / 12 à la profondeur de 162 m. en a fait un second le 14/12 à 163 m. et sans doute un 3ème à la même profondeur lundi dernier 21.

Contrairement à ce que je demandais par ma note de surveillance du 29 octobre dernier, le chef-sondeur n'a fait mention d'ausun de ces prelèvements sur le rapport qui m'a été adressé. Je n'ai donc pu empêcher l'analyse inutile du 14/12, dont les résultats m'ont été communiqués samedi dernier seulement par le Dr. SCHAEFFER de SARREGUEMINES. Mais, dès le reçu de cette analyse, j'ai prié le Dr. SCHAEFFER de surseoir à toute nouvelle analyse d'échantillons d'eaux du forage de MOUSSEY qui pourraient lui parvenir, et ceci jusqu'à nouveaux ordres.

Il y aurait sans doute lieu d'avertir le maître-sondeur l'/qu'il devra conserver au chantier tous les nouveaux prélèvements qu'il pourrait laire, en instruction des instructions qu'il a reçues, à la profondeur de 163 mètres. 2°/qu'il devra porter sur les rapports journaliers (au moins sur ceux qui me sont destinés, la mention suivante:

prélèvement de .. litres d'eau
ainsi que la destination qui a été donnée à ce prélèvement
(tant de litres anvoyés à ... tant de litres conservés
au chattier, etc..)
3º/que tous frais inutiles qui pourraient résulter de non
observation de ces prescriptions seraient à l'avenir à la
chargé de l'entreprise

Jan Suda

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Profondeur: 209m.

A partir de 200 m., apparition des marnes bariolées de la division inférieure du Muschelkalk moyen, ce qui permet de rectifier comme suit les précédentes prévisions:

Toft du Muschelkalk inférieur vers 225 m. au lieu de 245 Grès bigarré vers 270m.

Le pied de la colonne de captage étanche serait à placer vers 280m.

Une carotte sera prélevée de manière à fixer le toft du Muschelkalk inférieur, lorsque le forage, sorti des marnes, sera entré dans la roche dure d'environ lm.50, soit entre 220 et 230.

Trois autres carottes à diverses profondeurs (à fixer ultérieurement) dans le Muschelkalk inférieur et une quatrième dans le Grès bigarré, aussi près que possible du toft de cette dernière formation.

127382

02318X0008

STRASBOURG, le 21 janvier 1932

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Suite à ma visite du 20 janvier 1932: profondeur 227m.

Le forage est encore dans les marnes bariolées du Muschelkalk moyen, mais la rencontre du toît du Muschelkalk inférieur est imminente.

J'ai donné les instructions pour le prélèvement de la première carotte au chef de poste MICHALACK (BOLLECKER, Chef-sondeur absent).

Le pied du dernier tubage, en 450, étant à 162m. environ, les couches de sel gemme traversées vers 180-190m. sont encore à découvert dans le forage. Ceci pourrait offrir des inconvénients pour la stabilité, en cas de nouvelles venues d'eaux artésiennes importantes du fond. Jusqu'ici, le débit n'aurait guère varié.

La température de l'eau: 14°6 d'après le thermomètre (peu précis) du chef-sondeur.

Au thermomètre au 1/10 du Service du Génie rural: 14°4

D'après les indications données par le Chef-sondeur (température de l'eau constante, 13° 9, depuis 150m. environ jusque à 224), la température de d'eau aurait donc sensiblement augmenté. L'installation pour la mesure du débit n'est pas suffisamment perfectionnée pour permettre de déceler la variation de débit correspondant à cette augmentation de température.

Jan 61 44

127384 02318X0008

ENTREPRISE DE TRAVAUX MINIERS



FONÇAGE DE PUITS

PAR
Congelation Cimentation
NIVEAU VIDE

GALERIES & TUNNELS

SONDAGES

DE TOUS SYSTÈMES ROTATION BATTAGE RAPIDE CHUTE LIBRE

ETC.

pour toutes Recherches Charbon, Minerais, Pétrole Sel, Eau, etc.

'Sente & Location en tous Pays d'Appareils & Outillage de Sondage

TUBES RIVES &VISSES

RÉFÉRENCE A RAPPELER

Anciens Etablissements

De Hulster Taibie & E

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.650.000 FR.

Sièce Social: PARIS 39, Av. Victor Emmanuel III (8°

R.D.C. SEINE N9172.699

TEL. | ELYSÉES 19.75

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : SONDULSTER.PARIS

ATELIERS

CRESPIN (NORD)

GARE BLANC-MISSERON (NORD)

TÉL.CRESPIN Nº 8

STNICOLAS DU PORT (MEURTHE&MOSELLE) TÉL STNICOLAS DU PORT Nº40

St MICCLAS de BORT

Troub de porti

Paris, le 26 Janvier

1039

Monsieur GUILLAUME

- Géologue

1 Rue des Primevères

CTRASBOURG

Monsieur,

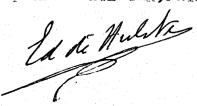
Par nome courrier, nous vous adressons, en un petit paquet 1 échantillon d'argile rouge devant servir à l'argilege du pied de la colonne étanche du dondage de MOUGELY.

Nous vous serione très obligés de vouloir bien nous donner votre evis sur le qualité de cette argile, et nous dire si nous pouvons l'employer.

Vouilles agréer Monsieur nos bien sincères salutations.

pour de HULGTER, FAIBLE & Co





(16)



127388 02318X0008

Monsieur DE HULSTER Entreprise de Sondages SAINT-NICOLAS-DU-PORT (Meurthe et Moselle)

Monsieur,

Les traités spéciaux recommandent pour des travaux du genre de ceuni qui serait à exécuter au forage de MOUSSEY une argile préalablement délavée et déposée dans un bassin de décantation. On recommande également d'y incorporer une petite quantité de sable fin. Certaines argiles de tuileries, prêtes à êtres moulées doivent répondre aussi bien que possible à cela et ce serait sans doute une chose à voir.

Le premier échantillon qui m'a été envoyé par votre Chef-sondeur il y a quelques jours (limon jaune) ne me paraît pas convenable. Le second reçu aujourd'hui, en même temps que votre lettre serait sans doute meilleur, mais il faudrait au préalable le débarrasser dans la mesure du possible des parties granuleuses et lui faire subir une préparation (délayage) avant de le mettre en boulettes.

Je dois d'ailleurs vous avertir que nous envisageons en ce moment, un bouchon de ciment au lieu d'un bouchon d'argile. La décision vous sera transmise dans le courant de la semaine prochaine (à ce moment, la profondeur du forage sera de 250 à 260 - le pied de la colonne serait à 280 ou 290, ce qui laisserait encore le temps de faire le nécessaire)

Il serait ici nécessaire que le bouchon de ciment soit mieux fait qu'à HESSE. Il ne faudrait pas utiliser l'eau du forage pour faire le délayage, cette eau étant salée et sulfatée. D'autre part, il y aurait à envisager un autre procédé que celui employé à HESSE pour descendre le ciment au fond (injection par tube plutôt que descente dans une soupape). Nous pourrons d'ailleurs discuter de la question: j'ai l'intention de me rendre au forage mardi prochain 2 février et il vous serait peut-être possible de vous y trouver également. (Arrivée en gare de MOUSSEY à 9h. 43, donc vers 10h.15 au forage). On peut compter que le forage sera ce jour là aux environs de 250 m. et je vous fixerai la profondeur des carottes qui restent à prendre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments

distingués.



FONCAGE DE PUITS

PAR CONGELATION - CIMENTATION NIVEAU VIDE

GALERIES & TUNNELS

SONDAGES

DE TOUS SYSTÈMES ROTATION BATTAGE RAPIDE CHUTE LIBRE

ETC.

pour toutes Recherches CHARBON, MINERAIS, PÉTROLE SEL, EAU, ETC.

Sente & Location en tous Lays D'Appareils & Outillage de Sondage

TUBES RIVÉS &VISSÉS

RÉFÉRENCE A RAPPELER

Anciens Etablissements

ANONYME AU CAPITAL DE 3.650.000 FR.

Siège Social: PARIS 39, Av. Victor Emmanuel III (8°)

R.D.C. SEINE N9172.699

TEL. | ELYSEES 19.75

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE SONDULSTER PARIS

ATELIERS

CRESPIN (NORD) GARE BLANC-MISSERON (NORD) TÉL.CRESPIN Nº 8

STNICOLAS DU PORT (MEURTHE & MOSELLE) TÉL. STNICOLAS DU PORT Nº40

30 Janvier

Monsieur GUILLAUM

Chef des Tryaux de Géologie à l'Université

1 Rue des Primevères 1

STR ASBOURG

Monsieur,



02318X0008

En réponse à votre lettre du 28 Janvier, nous avons l'honneur de vous informer que Monsieur Henri de HULSTER se trouvers au sondage de MOUSSEY mardi 2 février à 10 h. du matin, et qu'il pourra ainsi discuter avec vous des différentes méthodes d'étanchéité du pied de la colonne de captage dont vous voulez bien nous entretenir par votre lettre.

En attendant nous vous prions Monsieur de vouloir bien agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

pour de HULSTER, FAIBIE & Co

ente d'etre a lu

(heaurthe-et-moschie)



STRASBOURG, le 29 novembre 1931

Surveillance géologique du forage de <u>MOUSSEY</u>

Echantillons parvenus jusqu'à la profondeur de 143 m.

La coupe géologique, d'après ces échantillons, s'établit comme suit:

Terre végétale et limons superficiels 0 à 3 m.

Marnes bariolées inférieures du Keuper 3 à 38 m.
(Limite inférieure incertaine)

LETTERKOHLE

Dolomie limite (passe inaperçue dans les échantillons. D'après divers indices concordants: venue d'eau - position de la Dolomie inférieure - Cet horizon a probablement été recoupé entre 38 et 41 m.

Marnes bariolées de la Lettenkohle, grises, noires, vertes, très semblables aux marnes bariolées inférieures du Keuper -Absence de tons rouges ou violets.

Dolomie inférieure. Succession de bancs durs, probablement épais, d'une dolomie grenue largement cristallisée, tirant sur le violet 57 à 66 m.

-MUSCHELKALK SUPERIEUR Couches à Cératites

66 à 119 m.

Alternance de marnes et de calcaires durs. Le <u>Calcaire à Térébratules</u> (compacte, blanc) traversé de 70 à 72 m.

Calcaire à entroques

(Limite inférieure incertaine) Abondance
de gypse à la partie inférieure.

MUSCHELKALK MOYEN

"Couches grises", traversées jusqu'ici de 131 à 143 m

D'après cette coupe, on peut faire pour la suite du forage les prévisions suivantes:

STRASBOURG, le 29 octobre 1931

12/36/ 02318X0008

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Le rapport journalier du Chef-sondeur de lundi dernier 26 qui me parvient ce matin seulement (timbré d'AVRICOURT le 28) indique une augmentation du débit artésien à partir de la profondeur de 58 m. 20, ce débit passant de 14, 4 m3/heure à 64 m3/heure.

- l° Il est inadmissible que je sois prévenu d'un tel changement dans le régime des eaux artésiennes trois jours après qu'il est survenu. A l'avenir, je désire être prévenu immédiatement, soit par téléphone (77 91 à STRASBOURG) soit par télégramme.
- 2º Il est préférable de porter sur le rapport, lorsque les débits atteignent de telles valeurs et rendent les mesures difficiles les observations faites par le maître-sondeur: par exemple:

récipient de ... litres rempli en ... secondes qui me donnera une indication de la précision de la mesure.

3° Je ne trouve sur le rapport de M. BOLLECKER aucune indication du prélèvement qui devait être effectué le lundi matin avant la reprise du travail, soit un litre à conserver au bureau.

Ces prélèvements devront être portés sur le rapport qui m'est destiné.

Le litre qui a dû être prélevé lundi dernier devra être adressé pour analyse à M. le Dr. SCHAEFFER de SARREGUEMINES.

4º Il est du plus grand intérêt pour la suite des travaux de faire dès maintenant des observations aussi précises que possible sur la température de l'eau. Elles donneront des indications précieuses, par exemple, sur la provenance des eaux artésiennes. Elles sont de nature donc à faciliter le travail de l'entrepreneur de forage pour l'exécution du bouchon étanche. Pour pouvoir être interprétées utilement, la précision doit être au moins du 1/10 de degré.

La température devra donc être mesurée au moins une fois par jour, en même temps que le débit. Les résultats obtenus seront consignés sur le rapport journalier en même temps que la profendeur correspondante du forage au moment de la mesure.

MOUSSEY 29/10/31

Une première mesure devrait être faite, des que possible, par exemple par le Subdivisionnaire.

Le thermomètre serait ensuite laissé à la disposition du Chef-sondeur, qui recevrait au besoin l'instruction nécessaire pour effectuer correctement les mesures.

La mesure de la température nécessite les précautions suivantes:

Le thermomètre demande un certain temps pour se mettre à la température de l'eau. Il doit donc rester au contact de l'eau dont la température est à mesurer pendant au moins oinq minutes.

Commencer par renouveler plusieurs fois l'eau du réservoir. Ensuite, plonger le thermomètre dans l'eau et l'y laisser au moins cinq minutes.

Retirer le thermomètre en évitant de Leucher le réservoir avec la main.

Faire la lecture aussitôt que le thermomètre a été retiré de l'eau.

5º Les échantillons reçus aujourd'hui sont ceux de 57 à 63 mètres.

Un banc dolomitique a été traversé probablement entre 57 et 59 mètres. Peut-être s'agit il des bancs alternant avec des marnes qui se rencontrent à la base des marnes bariolées inférieures. Dans ce cas, on ne devrait pas tarder à rencontrer la Dolomie limite de la Lettenkohle. Le Chefsondeur doit donc s'attendre à prendre bientôt une carotte. Celle-ci sera prise dès qu'il aura été traversé un mètre d'un banc dur (calcaire et non gypse comme c'était le cas pour la première carotte essayée).

127368 02318X0008

pas été suffisamment prolongés pour permettre de tirer des conclusions valables quant aux conditions de débit réalisables dans cette région de la plaine alluviale.

Les résultats de 8 analyses chimiques ont montré une dureté comprise entre 25 et 27° avec un résidu sec de 0, 30 à 0, 35 gramme par litre.

C. Alimentation des Ateliers du Chemin de fer A.L. à BASSE-YUTZ

Un puits d'essai (marqué B sur la carte) a été oreusé en 1911, ainsi que 12 sondages d'observation disposés par deux suivant six rayons à des distances respectives moyennes du puits principal d'environ 8 et 20 mètres.

La côte de l'orifice est voisine de 156 et celle du fond de 152. 30. La coupe

127357

12/35/ 02318X0008

	198	100	
$\left\{ \frac{1}{2} \right\}$	•	for his pay class their our time, our time,	
modern or f	853	jus aufriture per vor.	I-m St
-3y }	152	•	Jm
$\widehat{41}$	778	pri fri aspilere et microi i manner digere i allans, pri verdeder.	Mund.
outhous)	\$ 7 T	went shirtem, withers it mining, rough pari	
9	. 482		
parthe my barbon.	827		

Surveillance géologique du forage de MOUSSEY

Recu jusqu'à ce jour les échantillons de 0 à 20 mètres.

J'ai l'intention de demander la prise d'un certain nombre de carottes, la première lorsque le forage sera entré dans un banc relativement compacte (Dolomie limite) dont l'épaisseur dépassera un mêtre. Cette carotte serait donc prélevée sans nouvel avis dès que le forage serait dans le dur depuis un mètre.

Afin de me permettre de suivre au jour le jour les travaux de forage, je serais désiteux de recevoir le rapport journalier du chef-sondeur.

Outre les indications habituelles que ce rapport comporte sur la nature du terrain traversé, et les diverses opérations de tubage, il devrait être porté:

la position du niveau d'eau

tous renseignements concernant les venues d'eau dans le forage, artésiennes ou non - débit des écoulements artésiens éventuels ainsi que la profondeur exacte à laquelle ils sont apparus -

les variations brusques qui pourront être constatées

dans le niveau de l'eau dans le puits.

02318X0008

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES, GÉOPHYSIQUES ET MINIÈRES



02318X0008

Paris (XV°), le 14 4021 1989 74, Rue de la Fédération

Indice B. R. G. M.:

de MOUSSEY (Masella)

ADRESSE TÉLÉGR. : BURGEOLOG-PARIS

TÉLÉPHONE : SUF. 94-00

Essais de débit du 28 au 30-5-1959

N/Réf.

rrations effectuées au titre du Cede Minier DEF MM. MONTAGNE du B.R.G.G.M. et MINOUX

(Pompo K.S.D. Aspiration vers 36 matres)

Prise de contact avec le chamtier de pompage (travail en cours) 14h30-18h30 Forage de LANGUIMBERG: préparation des mesures

18h00 MOUSSEY Jamgeage précédents 2m032-lm398- 0m634 en 30' (in cuve 40 m2)

 $Q = 50.8 \text{ m}^3/\text{heure}$

18h44 -49-Niveau de l'eaux -33,86 m par rapp. somet tube 19h05 and the -33.87 m

19h30-21h00 Nettoyage plan d'eau LANGUIMBERG (recouvert d'huile..) et installé molette sur l'erifice du forage.

MOUSSEY Niveau de l'eaux -34.00 m Jaugeage impossibles échalement par trop-plein résery? Température de l'eaus <u>20°39</u> (au trop plein réservoir)

22h50 Prélèvement d'eau N° 1

29 Mai 1959

7h38 Pompage en coursi écculement par le trop plein du ré-MOUSSEY servoir: jaugeage avec seau de 10 litres: 4"3/8 7h48 Prélèvement d'eau N° 2 Température de l'eau: 2004

ah h shas Montage de la sende de résistivité pour LANGUIMBERG (avec l'aide de l'équipe de pompage (M. GLESS)

MOUSSEY 9h00 -33,90 m (après court arrêt et remise) Niveau de l'eaux 10h00 -4--34.24 m

9h30 h 11h30 Suite du netteyage du plan d'eau de LANGUIMBERG à l'aide de bouchons de papier journal pour éliminer huiles...

11h40 MOUSSEY Niveau de l'eaus -34,26 (pompage ininterrompu) 12h13 and Par -34.52 (M. LAEUFFER)

12115 Prolovement d'eau N° 3

12h30 h 14h30 Réception par M. le Maire de MOUSSEY, en compagnie de M. l'Ingénieur Subdivisionnaire du Génie Rural et de l'équipe BEDELEC.

14h50 MOUSSEY Niveau de l'eau: -34.43 15h à 22h Mesures de résistivité au forage de LANGUIMBERG puis retour de M. MONTAGNE à PARIS (Oh22 gare LUNEVILLE) 22h20 MOUSSEY Pempage en cours, mais équipe au repes

36 Hal 1959

0h58	MOUSSEY	Popage en cours au forage et à la station Mesures de débit et de niveau impossibles (apparei)	1
1h00	-49-	probablement en panne ou débranché ?) Prélèvement d'eau N° 4 Température de l'eau (au déverseir dans le réserve: 20°3 (± 2/100)	
8 120		Température de l'eau (à l'écoulement dans le graves	lr)
9h21 à	10h36	20°5 + Jaugeages en présence de M. LAEUFFER in cuve de 80 m ²	1 .
12731	9	9h21) Hauteur im cuve Niveau de l'eaut -34,42 9h36) Om15 -34,39 9h52 Om31 -34,39 10h06 Om45 -34,387	
02318X0	0008	10h21 0m612 -34,38 10h36 0m762 -34,398	
9h28	MOUSSEY	Prélèvement d'eau N° 5 Température eaut 20°5	
10410	-d*-	Prélèvement de 2 bouteilles d'eau pour I.R.H. NANCY	L
llh16 er	IV.	Arrêt du pempage pour observation d'une remontée de	

Origine des mesurest semmet tabe 285 mm g int.

Temps Après	zóro: Niveau	de l'eaus -34,395	Mesures faites
~pe==		-27,674 -22,144) ez présence de) M. LAEUFFER.
	1 minute }	-17,744) puis dépauil-
•		-14,116) lées an double
•		.)	dénamètres en
Z		* 0,708) compagnio de M. PETITJEAN
		+ 6,556 - 4,839) fonctionnaire
•		-13,458	municipal, le
		- 2,205	31-6-1959 9h.
*		- 1,160	
	S minutes 36 sec.	÷ 0,38	Reprise de l'écou lement artésien.

l'eau jusqu'à reprise de l'écoulement artégient

12h à 13h23 Essai d'établir un petit débit de pempage, afin d'étudier un point intermédiaire de la caractéristique; mais une fissure dans un organe de la tuyauterie de refoulement (clapet de décherge) empêche la mise en pression de la pempe et interdit tout jaugeage précis. Niveau de l'eau ramené vers - 16 m. par rapp. au semmet du tube... Après constatation de l'aggravation de la fuite, l'eau s'échappant en abondance par le trop plein dans le fossé de la route, décision prise de revenir au pompage à grand débit.

14h19 Niveau de l'eau rabattu à nouveau à -34,35 m. 13h49 à 14h19 Jaugeage in cuve 40 m²; Om641 en 30 minutes = 51,2 m³/>

. . / . .

30 Mai 1959 (aulte)
vers 16h00 ? Arrêt du pompage au forage de MOUSSEY
14h25 à 23h00 Mesures de température in situ au forage de LANGUIMBERG.

31 Mai 1989

8h30 à 9h30 Forage de MOUSSEY Mesure du débit artésien à l'erifice, 17 heures env. après l'arrêt du pempage, en compagnie de M. PETITJEAN, fonctionnaire municipal.

Roure	<u>lla</u>	ntour d'ea	t dens la	auro do 40	_n2 (9b)	servée à
81130 81145			2m65) 2.668		i i	sende setrique)
9h00 9h15			2,46 8 2,380			
9 <u>1</u> 30	en de la companya de		2,204			

seit 0m375 = 15.00 m3 en 1 houre

9h25 MOUSSEY Prolèvement d'eau Nº 6 sur l'écoulement artésien.

Résistivité de l'esu laboratoire B.R.G.G.M. Prélèvements NOS 1 et 2 2296 22*6/22*7 2637 2788 +10 02318X0008 10 Someth Kile -10m

L'Ingénieur Géole

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DU GÉNIE RURAL

Circonscription de Metz

Subdivision de Sarrebourg

No. 3516 L/W

OBJET:

*

127324 02318X0008 SARREBOURG, le 27 novembre 1946

3a rue de Lupin - Tél. 2 34

Indison 8.18 (.61).

231 8 8

L'Ingénieur des Travaux ruraux

à M. onsieur GUILLAUME, Géologue en Chef

s/c de Monsieur l'Ingénieur en Chef du Génie Rural

à METZ

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après, le résultat de l'essai de débit du forage de MOUSSEY qui a été effectué du 6-6-1942 au 27-6-1942 sans interruption par les Etablissements BRECHTEL Jean de LUDWIGSHAFFEN.

Date	Heure	Abaissement du niv.d'eau, mesuré de la cote 240,10 = écoulement artésien	Débit 1/sec	Température
6.6.42	16,00 17,00 18,00 19,00 20,00 21,00 22,00	0,13 2,00 4,00 6,00 8,00 10,00 12,00	7,6 8,8 9,6 10,4 11,15 12,10 12,85	20,1°
7.6.42	23,00 24,00 1,00 2,00	14,00 16,00 18,00 20,00	13,60 14,30 15000 15,8	20,1°
	3,00 4,00 5,00 6,00 8,00	20,00 20,00 20,00 19,98 19,95	15,8 15,8 15,8 15,7 15,7	19,8°
	10,00 12,00 14,00 16,00	20,00 20,01 20,03 20,00	15,8 15,8 15,8 15,8	20,2°
8.6.42	18,00 22,00 34,00 2,00	20,00 20,00 19,97 20,00	15,8 15,8 15,7 15,8	
	4,00 6,00 14,00 16,00	20,00 19,95 20,00 20,03	15,8 15,55 15,7 15,7	20,0°
	18,00 20,00 22,00 24,00	20,00 20,08 20,00 20,25	15,7 15,7 15,55 15,35	20,2°
9.6.42	2,00 4,00 6,00 8,00	19,95 20,05 20,05 20,02	15,7 15,7 15,7 15,55	
	10,00	19,93	15,2	

Impr. Morin, Sarrebourg 16645

LO.6.42	10,00	19,93	15,2	20,1
11.6.43	12,00	19,90	15,2	30,10
13.6.43	10,00	19,80	15,2	20,10
13.6.43	10,00	19,86	15,2	20,19
14.6. au	16.5	20,00	15,3	20,10

Débit de l'écoulement artésien immédiatement après l'essai de débit : 7,6 1/sec à la cote de 239,72.

Pression de l'eau, la vanne d'écoulement artés ien étant fermée: 16,00 m.

Ci-annexé copie de 2 analyses chimiques de l'eau prélevée au mois d'août 1941 et le 4 juillet 1942 après l'es sai de débit.

Veuillez agréer, Monsieur le Géologue en Chef, l'assurance de ma haute considération.

L'Ingénieur des Travaux Ruraux:

Lauth?

231.8.8 (7)



12/32/ 02318X0008



1)	Forage:de MOUSSEY.
2)	Emplacement :en bordure de la R.D. vers Maizières à env. 200m du villa
3)	Profondeur : 300 m
4)	Quelles sont les communes alimentées par le forage : MOUSSEY et BATAVILLE.

5)	Eventuellement est-il prévu de rattacher de nouvelles communes? lesquelles?
	NON
6)	Votre forage est-il équipé d'un compteur-totalisateur? NON
7)	Combien d'heures le forage fonctionne-t-il chaque jour? .Environ. 13 Heures.
	De quelle heure à quelle heure en général? 19 H 30 à 6 H 30 de 15 H à 17 H;
8)	Quel est le débit de la pompe en m³/heure?54.m³/h
9)	Quelle est la profondeur de l'eau au repos? débit artésien
10)	Quelle est la profondeur de l'eau pendant le pompage? .à36m
11)	Combien de temps <u>au maximum</u> pouvez-vous arrêter les pompages pour nous permet- tre d'effectuer les mesures? . 1 journée de 8 à 18 heures
12)	Pouvez-vous nous faire parvenir le détail mensuel des quantités d'eau pompées depuis 1960? (A faire sur tableau séparé)
3)	Si non, à combien évaluez-vous le débit mensuel en été, en hiver?
	NEANT
4)	Avez-vous des analyses CHIMIQUES récentes de l'eau du forage?non
	Dates .dernière analyse de 1959 (jointe)
5)	Avez-vous constaté
	- un abaissement de l'eau depuis la mise en service du forage?Qui - que la qualité de l'eau avait changée depuis la mise en exploitation?

Auti	es observations : s.auresser.au Service du Genie rural a METY
16)	S'il s'avère nécessaire de faire des mesures complémentaires ou de venir prendr des renseignements sur place, à quelle personne faut-il s'adresser?
	Nom:
	Adresse : Mairie de MOUSSEY n° de téléphone :11
	AMOUSSEY, le 29 mars 1966
	Je Maire:
	OF MOUSE
	Questionnaire à retourner à
	Monsieur de SEZE

Dépôt de Grunhoff

Route de Diesen - PORCELETTE - Moselle

127330 02318X0008

Ingénieur au Service de la Carte Géologique d'Alsace et de Lorraine

Moussey

```
DETAIL DES QUANTITES D'EAU POMPEES DEPUIS 1960
                                                                      ~ m3h. à 13h/j
Saison.
                                                                       29,4.
HP
                                                     3 82,5.
       8.12.1959
                   au
                          2-03-1960
                                           32.151 m3
                                                     281,5
       2.03.1960
                         21.06.1960
                   au
                                           31.241 m3
                                                                       21,65.
EAHPEAHPEAHPEAHPE
      21.06.1960
                         20.09.1960
                   au
                                           34.521 m3.
                                      =
      20.09.1960
                         21.12.1960
                   au
                                           29.524 m3
      21.12.1960
                         22.03.1961
                   au
                                           30.000 m3
      22.03.1961
                   au
                         22.07.1961
                                           36.000 m3
      22.07.1961
                         25.09.1961
                   au
                                           35.149 m3
                                      =
     25.09.1961
                         19.12.1961
                   au
                                          45.747 m3
     19.12.1961
                         22.03.1962
                   au
                                          51.580 m3
     22.3.1962
                         22.06.1962
                   au
                                          52.797 m3
     22.06.1962
                   au
                         24.09.1962
                                          51.425 m3
                                      ***
     24.09.1962
                         14.12.1962
                   au
                                          41.665 m3
     14.12.1962
                         21.12.1962
                   au
                                            3.135 m3
     21.12.1962
                         25.03.1963
                   au
                                          53.306 m3
     25.03.1963
                         25.06.1963
                   au
                                          53.851 m3
                                      **
     25.06.1963
                   au
                         24.09.1963
                                          51.810 m3
     24.09.1963
                         28.12.1963
                   au
                                          52.850 m3
     28,12,1963
                         25.03.1964
                   au
                                          50.360 m3
     25.03.1964
                   au
                         26.6.1964
                                          58.446
                                                  m3
     26.06.1964
                   au
                         29.09.1964
                                          58.823 m3
     29.09.1964
                   au
                         18.12.1964
                                          43.227 m3
     18.12.1964
                   au
                         23.03.1965
                                          52.710 m3
     23.03.1965
                   au
                         22.06.1965
                                          55.177 m3
                                                       5430 m3/som
     22.06.1965
                         22.09.1965
                   au
                                          58.482 m3.
     22.09.1965
                        16.12.1965
                   au
                                      =
                                          53.247 m3
  H. 16.12.1965
                                                      613
                         24.03.1966
                   au
                                          60.054 m3
           y a une pute per antériamisme à calculer
```



02318X0008

MINISTÈRE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Mines

BUREAU DES RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET GÉOPHYSIQUES

TÉLÉPHONE: TRI. 24-85

Paris, le

69, Rue de la Victoire (9e)

Référence à rappeler :

M. OUSSEY 1931-1936

Notes de surveillance = N.S.

11+10/31, 29+10/31 (26.) 29/11/31 (26.) 4 dec.31 23 + 12/31 , 14/1/32 , 21/1/32 ,

Corses pondance

26 /1/32 Her a L.G.

W.5 28 /1/32

He a teits 11 132

28 /1/32

L.G. a HP HP a L.G.

30 /1 /32

10 /2/32 Law deits &

L. G. à lauffer. 20 13 /32

30 13/32 N.S. (2p)

10 13 132 Meity a Hl

Heitza LG-21/4/32

L. G a Heitz 29 (4/32

42 delatar

19/10/31

NS 3 p. + 2 man -6/2/32

Coupe geologique

7 kuillets man.

Han, delut, analysechimque

1 coupe ozatide 3 10 m.

1 augus crayin.

1 fevillet C.R. existe 21/3/32 (ossai de delut)

1 jevillet C.R. existe 21/3/32 (ossai de delut)

1 i oliseir sur les venues d'eau.

1 coupe ozat. flan de telage

2 fevill. obs. de det.

1 caracteristiques 284 m60; 290 m. (mm)

Carque, carte apol. 1/200 000

127220

127339 02318X0008

		ie n°	Feuillet n°	上
e:		Cote d	e l'orifice : 42	4-0
PROFONDEURS DEA	NATURE DES TERRAINS		INTERPRÉTATION	co
		AIBIE		-
590-45,00	Harris grides wiland ate	2 000.55		
		ladica	J. Maria America	-
		231	8 8	
	Gras and			···· ., .
84,50-120,00	Karnes on Val			
120,00 - 125,50	u u sellentes		127309	
125,50-137,00	u calcaincuses		2201000008	•••
137,00-147,70	Colosine marneux	BUREAU	DES RECHEACHES	
•	보는 이 사람들이 되는 사람들은 사람들이 가득하는 것들이 가득하는 것이 되었다. 그는 사람 林子	••••	-	S
179.5 -182 60	Sel			<u>_</u>
~ *				
188,00 - 1947,00	Sel			
-19-5,00 - 1999,00	Marus gress flus dures et	alie_		
	Ugyfricules rougeākas u	16		
3000 - 3800 -	Merch Of Of			
	en en jarografija in de kompanija in de kompan			
1				
	PROFONDEURS DE	PROFONDEURS PROFONDEURS DE NATURE DES TERRAINS COMMUNICIO DE TERRAINS COMUNICIO DE TERRAINS COMMUNICIO DE TERRAINS COMMU	Commune 1951-32 Cote d PROFONDEURS DE NATURE DES TERRAINS COMMUNICIO DE TE	PROFONDEURS PROFONDEURS NATURE DES TERRAINS INTERPRÉTATION COLOR SIGNE MARINE DES TERRAINS INTERPRÉTATION COLOR SIGNE MARINE DES TERRAINS INTERPRÉTATION COLOR SIGNE MARINE DE SIGNE DE COLOR SIGNE COLOR MARINE GRANDE COLOR MARINE GRANDE COLOR MARINE GRANDE COLOR MARINE GRANDE COLOR MARINE COLOR M

CANTON:

231.8.8.(2)

DEPAR	TEMENT: Mosel	CANTON:	231.88(3)	
Commu	ne: Mous	Coupe géologique n°	Feuillet n°	2
	: Commune		l'orifice : ا	
·				
N°	PROFONDEURS DEA	NATURE DES TERRAINS Communiqué par de HULSTER et FAIBLE	INTERPRÉTATION	COTE
	25%,00 - 261,00	grés		
24	26400 - 263,00	Marnes griss		
41		Conson se		
31 -	285,00 - 285,00 - 265,00 - 265,00 - 268,00 - 268,00 - 268,00 - 268,00 - 268,00 - 268,00 - 268,00 - 268,00 - 268	그는 사람들은 사람들은 이번 💆 가격하는 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은		
Bi	<u> </u>	randra del companyo de la companyo d		
94	\$65,00 - 340,00		127310 02318X0008	
A COLUMN		[2] : 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
A T S AND LESS OF	E/a da	douise Do Ho. INER 100 all : MOST	7255	
	/p.c.6	doesier De Hulder (graphique Nº47) : Thinance, Ing : Gedl. 3766. le 1-3.	4951 =	
	Phase = "	hate like Cof-buleur = B	recher	And the second
	Joulage =	W = 17 au 22-9-1931	S/C 0>	
	Detes descont:	23-9 an & 10-1934 (+avoult) 3-10-1931 an &-3-1932		
	Similage / han	N: 35-3 au 26-4-1932		
	det tabe	e (Ada L Guillaume)		
	0 <u>2</u> \	253 m. 16 Johns 286 Z. 83 m. " 254 Z.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,8 ₆
	0 2	35 m. gaine de cement	alentillous	
	No Dean Sto	Disc (-do-)		
•••••	Ch	lethen: 35/4 mi/h.		
	grawie ont	wegne = (-do-)	<i>y</i>	
4.BM		uch = 17°5 Rébille 136° : 2482/1		Year year . America

COMPTE RENDU

MOUSSEY

concernant l'essai de débit et le prélèvement d'échantillen au forage de MOUS-SEY, le 14.3.1932.



127242
02318X0008

7h.40	Mesuré la température de l'eau dans la colonne de captage 16,0° degré de salure : 0,00°										
7h.50	commenc soupape	é à abais (4,00 g	ser le niv	eau d'eau ai	noyen	de la	grande				
8.h 00	niveau	d'eau à -	13,15m	remontée	en cm -	•					
8h.01	H	n n	11,16"	Ħ	8 N	1,99					
8h.02		11 19	9,17"	n	11 11 11	1,99	0				
_8h.03	i ii	n u	7,35"	H	es tr	1,80					
8h.04	Ħ	u H	5,65"	.	B 11	1,72	1 - 4				
8h.05		n n	4,09"	. W	11 11	1,56	16				
8h.06	w .	n n	2,60"	,	11 11	1,49	- 7				
8h.07	*	n 11	1,20"	u	, n	1,40	1-9				
8h.7'.56"	•	n n	0,00"		u u	1,20	1 - 20				
						0 80					

température : 16,0° à 16,05°

degré de salure : 0,00°

8h.30

prélèvement de 6 échantillens (6 litres), dout :

- 2 par porteur à M. le Docteur Schaeffer à Sarreguemines
- 2 envoyés par la poste au Laboratoire municipal à Stras-

bourg

1 au chantier

1 à mon bureau

9h.00

débit artésien mesuré approximativement : 14 litres en 4 à 5" c. à d. environs 31/400 3 0 l'rec. (8 m3 5 à l'heure)

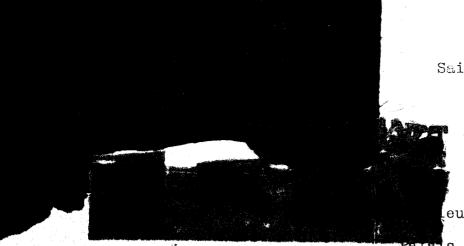
MOUSSEY, le 14 mars 1932 SARREBOURG

L'Ingénieur Adjoint des Travaux ruraux :

Lauffer

Dehitantésian: 148./6sec = 2,388/sec = 2,388/sec du 11_10-66. dipart 17430. Essai nº Folio nº 1 SERVICE DE LA CARTE GEOLOGIQUE D'ALSACE ET DE LORRAINE /D. R. C. M.: ESSAIS DE POMPAGES 8 8 Etude: Moussey Point d'eau observé: for of Niveau statique:
Niveau intial (analisten (1) Abourss DU NIVEAU PIEZOMETRIQUE where band du hondelacham !1/t ou ! to !Niveau!Rabat!s/Q Débit Observations * comptile m3/h* ! m3/s et *! sec. !x2/t 11,80!0! 31 60 ! 17,60:15,4 37 1120 ! 24,50: 27,7 33 :180 İ 128,40126,1 34 240! 35 300! 132,30130,11 36 360 56. 134,00; 3 2,2; 1420 1 1 1 134,85:33,05 40 600 35,00133,401 35,70 :37,9 : 1 286,5 136,25 34,45 127215 02318X0008 ! 51,8! !36 45!34,65! 1 12,71 50 1200 36,58:34,78 55 1500! 135,90 135,10 18001:1800: 1299,21 37,14 35,34 05:2100 37,40 3560 ! 51,8! 10 7,4 37,58 35,78

⁽¹⁾ ABAISSEMENT ou REMONTEE



Saint-Nicolas de Port, le 25

eur en Chef du Génie rural

rarais de Justice

à

METZ

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Nous avons bien reçu vos lettresdes 16 et 23 janvier par lesquelles vous voulez bien nous indiquer la profondeur où le grès b bigarré sera atteint vers 270 m et celle où le pied de la colonne de captage étanche sera à placer vers 280 m et nous demandant de prendre:

- l°) une carotte de manière à fixer le toit du Muschelkalk inférieur lorsque le forage sera sorti des marnes et entré dans la roche dure environ 1,50 m.
- 2°) trois autres carottes (à fixer ultérieurement) dans le Muschelkalk inférieur et 3° une quatrième dans le grès bigarré aussi près que possible du toit de cette dernière formation.

En réponse nous avons l'honneur de vous informer que nous avons donné des ordres formels à notre chef-sondeur avec toutes indications utiles pour que vos instructions soient suivies à la lettre, et, que d'autre part, nous avons placé, les 21 et 22 janvier, une colonne de tubes de revêtement en tôle rivée d'un diamètre de 0.400 d'une longueur de 70,85 m sur toute la hauteur découverte du sondage.

La tête de cette colonne se trouve donc être à 156,80 m avec un croisement de 5 m dans le pied de la précédente de 0.450, et le pied posant à la cote de 227465 dans les marnes grises.

De ce fait la couche de sel gemme traversée de 180 à 194 se trouve être couverte et à l'abri des nouvelles nappes d'eau artésienne éventuelles pouvant venir du fond.

Toujours dévoués à vos ordre nous vous présentens, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'expression de mos sentiments les plus distingués.



pour de HULSTER, FAIBIE & C°

W J

6-23

signé : DE HULSTER

Monsieur Guillaume, Géologue

1, rue des Primevères, 1



02318X0008

à STRASBOURG.

Comme suite à l'entretien téléphonique de ce jour relatif au forage de MOUSSEY, j'ai l'honneur de vous confirmer les indi-cations par le compte rendu ci-après :

1º mesuré le degré de salure de l'eau : 0,00 à 5h.00 2º commencé à vider le puits au moyen de la soupape.

prélevé 80 soupapes et mesuré tous les 5 soupapes le jusqu'à 7h.30: degré de salure, qui ne varie pas et reste à 0,00.

arrêté la vidange le niveau d'eau ayant été abaissé à 7h.30 : à - 37.50m (à l'entennoir).

(mon arrivée) l'eau est remontée est se trouve à enà 8h.45 : viron 5,00m de l'orifice du puits.

l'eau est de nouveau au jour-faible écoulement artéà 8h.10 : sien. température de l'eau dans la colonne de captage=

> 15.80 température de l'eau jaillissant entre la colonne de

captage et le tuyau extérieur d= 450mm : 14,2°

prélevé 3 bouteilles d'eau à l'intérieur de la colonà 8h.35 : ne de captage.

température dans la colonne de captage : 15,8° à 9h.00: température de l'eau jaillissant à côté de la colonne de captage : 14,2°

Ni une augmentation ni une diminution du débit artésien de la colonne de captage et à signaler.

Ci-joint, en retour, les pièces que vous avez bien voulu me communiquer. Veuillez agréer, Monsieur le Géologue, l'expression de mes sentiments dévoués.



P.H.



Enu prélevée au forage de Moussey le 19.11.36

25 novembre 1936

GANIS MERIL

2136

SAR AND BUURG

:limpide, incolore, legères tra-Aspect ces de mat. flocon en dépôt 2.0 ma par litre Rasidu sur le filtre 530.0 Résidu à 110° 525.0 Residu à 180° 475.0 Résidu calciné (légéroment fondu) 0 Ammoniaque 0 Nitrites : traces Nitrates / 0.05 mg par litre Fer dissous en FeO 28.0 " Calcium en CaO 23,0 " Magnesium en Mst O Acide carbonique des bicarbonates en Co2 86.0 22.0 Acide sülfurique en 503 242.0 Acide enlorhydrique en Cl 10.75° français Dureté totale allemends 6,0°

Le Directeur du Laboratoire Municipal,

7.5

Juiel.

$$9 = a - Q[log(t, +\alpha)] - log(t, +\alpha).$$

$$log \frac{2,757}{17} + log \times$$

$$\frac{d9}{d2} = Q[x+1, +b] = (a-1)$$

$$Q[a]$$

$$\frac{Q[a]}{d2} = (a-1)$$

$$\frac{Q[a]}{d$$



16 18 mosh

12 moshs

12 moo21

Folio nº

				. (<u>ن</u>	Ü						
	. Date ! et ! heure*	t sec.	!1/t ou ! x 2/t	! + + + 1	! !	Débit (₹ ! m3/s	Niveau mesure	! !Rabat!	s/ _Q	! Observa	tions*
	18h 15.	7710			(am/4 311,9!	m3/ n.	!	. *	135,95		 	
		13,0	!		1211121		!		13604	 	<u> </u>	,
	·	13,3.		4x	! 17,7!	51.8.	1,4102		136,12!	 		
		: 3,6	J. Sylvenia (g.		324,6		!	138,02	 		<u> </u>	
		14,2	!		1 1		!	! 	36,33			
	•	4,8.	!	ζY	75,2	51,8.			36,68	 !		
	196 00	1	!		350, 5			<u> </u>	36,63!		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		6,0							36,74			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	20	6,6.	! !		254)	50,0.			36,78		·	
	·	7,2		3	376,1	-		38,66		!		
	45	8,1			24,0	48,3.			36,99	!	4 , A	
	10000	: ":	9		1004		!	: ! !	!!!	!	······································	
	20h 50	1,8 (0)	!			52 Z.	12/4510	39,17	137,37!	!	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	
	21400	<u> </u>	!	!	26,	7			137,40!	!		
14	21h30.	1,44	!	2110!	460,1!	50,8	?	39,81	138,01!	!		
!		1,62	!	!	339!			39,81		!		
!		1,68	!		!		!	39,69	3889		, ,,	
· !	15	1,71;	!	!	!		!	39,70	37,90	!	>9. }	50,3
! !		!!!	! 7 !	!	!		!	<u> </u>	!!!		37,9 M	41,9
15-10	6/20.	4,6810	<u>ا</u> !	<u>!</u>	653!	50,3	!		!!!		a:	
!		! !!	!	!	!		!!!		!!!	!		
!		!!!	!	!	!		!!!		!!	!		
!		!	.				!!!	· ·	! ! !	!	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
· !		: ! ! •		127216 02318X0 02318		Professor contraction	! ! ! ?		! ! ! !	!		
• •	:	: 	<u> </u>				! ! ! !		!!!	!		
•	:		:		ţ		: !		!!	!		

$$S = \frac{0.183Q}{T} \cdot \frac{\log t}{t'} = da$$

$$Q = \frac{TS}{0.183} \cdot \frac{1}{\log t}$$

$$\frac{0}{Q} = \frac{0.183}{T} \cdot \log t$$

Pompagede 17/30 le11 à 6/30 le12.

Au 11-17/10/66. Essai nº

Folio nº 1

SERVICE DE LA CARTE GEOLOGIQUE D'ALSACE ET DE LORRAINE

ESSAIS DE POMPAGES

Etude: Moussey Point d'eau observé: Janue Niveau statique:

				ı 							<u> </u>
				(1)	eno	ntéé. Di	J NIVEAU	J PIEZ	OMETRI	QUE	, , , , , , 4
		·					,		Ee	5=13	h = 4,68,104
! ! !	Date et heure	t sec.	!1/t ou !x2/t	! to 1 ! ti+ 1 !	14{*	ébi ^t Q m3/h*		Niveau mesuré*	!Rabat	! s/Q	! Observations *
? ! !	6430.	O	ر بھ	!		antere.	٨.	1 2	1 16	1	?
!	33	180	260	1		U	!	13,26	!	<u>.</u> !	**************************************
! !	41	660	72	1	· ·		<u>i</u>	1,80		! !]
1	50	1200	40	!	17,5,	6.2,88			11,35 10	<u> </u>	I 1
1	7400	1800	26			4,03		1 4	18,9104	<u>.</u> !	!
!	10	2400	20,5	! !	10,5.	4,80	1,33 10-3		17,5	! !	!
! !	45	4500	11,4	!	8,5	5,94	1,6510-3	! #	16,05	!	
e yh	rapolation			1			!	!	IN.	<u> </u>	127217 02318X0008
()!	19 h 30	4,681	1.5 4	! !	Gsec	8,55	7,3810] !	14,2	!	I I
1				! ! !			! !	! [!	!	
1 1		!	Sì	t'=	0	na o	h. 4	t e	it f	p = 13	11 = 4,746.
!			6h41	0	ر ا	·	!	Î Î	<u>!</u>	!	1
!			Ş.0	540	8. % .]	!	! !	<u>!</u>	!	! ! 2.4
!		1	1400	1140	42,5			!	! !. \	! !	
!		<u>.</u>	10	1740	2.8,3		f	inaha	4 - 6 1.	r 3	to = 11 = 3,9610
!	1	1	45	3840	13,3		! !	19=9	98 10 !	! /~	f = 13h = 13210
1		1	中海	4,614	23031		!	! !	1 ` 1	!	1 to +1 = 1,92
ī !		!		!	1			!	! !	! !	!
<u>1</u> 1		!		! !				! !	!		1
1				1 !			!	I I	: :		!
				·							

9-5-1936 Le ciment n'est pas arrivé à temps pour cimentation ce jour même (panne de camion).

> Cimentation remise à lundi 11/5 avisé M. HEITZ et M. LAEUTFER Continué le pompage pour bonne prise du ciment coulé dans les fissures.

Arrivée camion Nº1 : 200 sacs Supercilor.

10-5-1936 Dimanche : Continué le pompage

11-5-1936 Arrivée camion Nº2: 200 secs

Nº3 : 180 sacs

Arrêté le pompage. Remis le presse-étoupe 500 x 12" Les fissures au jour sont fermées, pourvu qu'il ne s'en ouvre pas d'autres !

14° cimentation par le haut, en présence M.LARUFFER Tête du ciment à 170,40 m. et visite M.GUILLAUME.

Tiges à doubles de cimentation à 66 et 69 m. de façon à attaquer le plus tôt possible le niveau de 58,30 m. Commencó à malaxer à 14,50

Commencé à injecter ciment à 14,58° le robinet Rg étant presque complètement fermé, afin que ne puisse sortir que l'équivalent du débit d'injection.

Après le 100° sac injecté, leit de ciment commence à appareître à R3, et des fissures nouvelles se créent entre la gaine 500 et le terrain.

Injecté 20 malaxeurs = 500 sacs et terminé à 17,30°, le leit de ciment sortant de plus en plus épais par les fissures nouvelles. Fermé R à 17,30 : immédiatement de larges fissures se produisent à nouveau tout autour du trou par lesquelles le cilent très épais ressort.

M.GUILLAUME, a critique la cimentation d'aujourd'hui. Il prétendait que nous aurions dû mêttre les tiges de cimentation à 160 m. et, il ignore sans doute que la 12° et 13° dimentation faites dans ces conditions et ayant attaqué



du 4/5/36 et du

10 heures pris 3 litres échantillon eau à l'écoulement au jour

- 2 litres pour enalyse der Dr. SCHAEFFER
- 1 " chantier

10,30 soupape au fond 340 m. et pris 3 litres échantillon es de cette soupape

- E litres pour enalyse per Dr. SCHAEFFER
- l " restant eu chantier

(Ces 4 litres remis eu Dr. SCHARFFER à 16,30 evec prière d'indiquer le plus repidement possible le teneur en sel)

DELLEMBACH a proposé de faire un prélèvement pour analyse chaque senaine afin de suivre l'amélioration du puits qui doit se débarrasser avec le temps de la saumure emmagasinée dans les grès de quis plus de 4 ans et pendant les travaux de déblayage. Elle permettra de juger si le puits peut être utilisé sous peu

MA DELLENBACH et LAEUFFER ont examiné les carottes de ciment Supercilor remontés au débouchage - au-dessus et en-dessous de la plaque de cimentation - Ciment bien pris, homogène, à grain fin et dur.

Les travoux sont terminés sauf à comolèter au jour avec la tête de captage et joint au ciment.

Nous allons procèder au démontage de l'installation et nous aimerions savoir si les travaux de BERTHELMING vont être prochainement entrepris; il y a, en effet, bonification dans les prix forfaitaires de transport et montage de l'installation quand celle-ci passe sans arrêt de MOUSSKY à BERTHELMING

gue la tette un sel actuel. lement contrate dans l'eau du prage est à ropporter aux infiltrations du samment qui ont pas à introducte distitue à même les grès par les aures superieures que M. do and a jugé bon de ne pas cimenter.

L'es ca jui conjugat la principal paring l'esse du poese, j'estima que celle ci sera tris

At and in historications show there has all yet more de qui a pring une ou deux de qui a mande en analyses eller monte parter de parter de mois en mois.

12/7/36

signé: LOPARD



27-61936 Pris 2º échantillon d'esu è 6 h. Débouchage à 318,30 -360 1/m. Débouché à le soupage jusqu'à 326 m. A 18 h. débit 450 1/m.

28-6-1936 Dimenche

29-6-1936 Remis pour analyse au Dr. SCHAEFFER à MARREGUELINES 1 1 échantillon eau - débouchage à 302,50 360 1/m 25.6.36 318,30 360 " 27.6.36 1 1. Pris 21. échantillon d'eau. Débouchage à 326 m. 450 l/minut Débouchage à la soupape jusqu'à 350,60 m. Débit augmente à 540 1/m. La rigole d'évacuation des eaux au sanon se bouche; de

14,30 à 18 h. on traveille à la dégager.

50-6-1936 Pris 2 1. Schentillon d'esu - Débouchage à 350,60 m. 540 1/minute.

> On travaille au débouchage de la rigole d'évacuation des eaux au sanon de 6 à 10 h. et on doit détourner dens le fossé.

Débouchage du trou à la soupage jusqu'à 335,60 m.

1-7-1936 Pris 2 1. échentillon d'eau - Débouchage à 335,60 p. 540 1/minute

> Débouchage du trou à la soupage jusqu'au fond 346 E. Débit 540 l/minute - l'écoplement actuel est à 1,10 m. eudessus du sol - on retrouvers certeinement 590 1/minute lorsque l'écoulement sers ébaissé comme autrefois à 0,40 m d'employer a mot institutement du sol.

2-7-1936 Pris 2 1. échantillon d'est - Débouchage à 340 m. 540 1/minute.

Nous revisons le découvert à l'élergisseur 10"1/2 (286 m/m il n'aura pas beaucoup à travailler car au débouchage des graviers à la soupape, les graviers battus frottant contre les perois du trou ont désagrègé les grès. Il y a eu

02318X0008

trait be menue of be presson hytrostatique.

maljie boul a que j'ai pur dhe,

cette recense e a par eté prépie utile!